

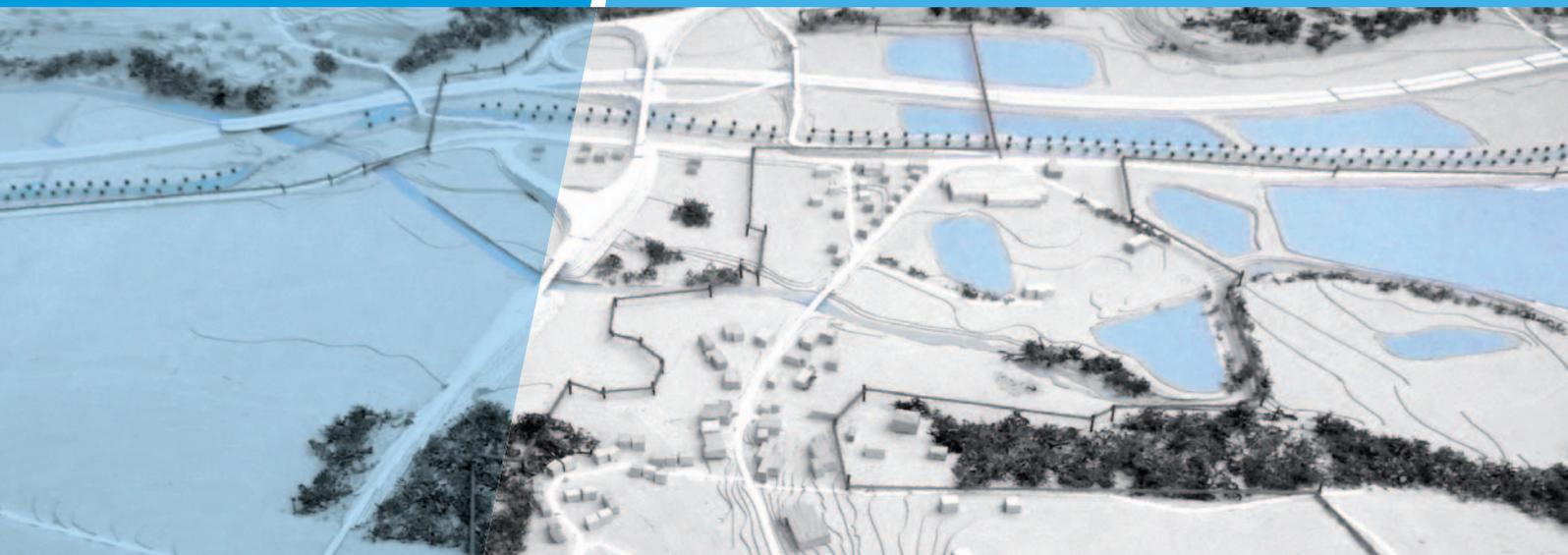


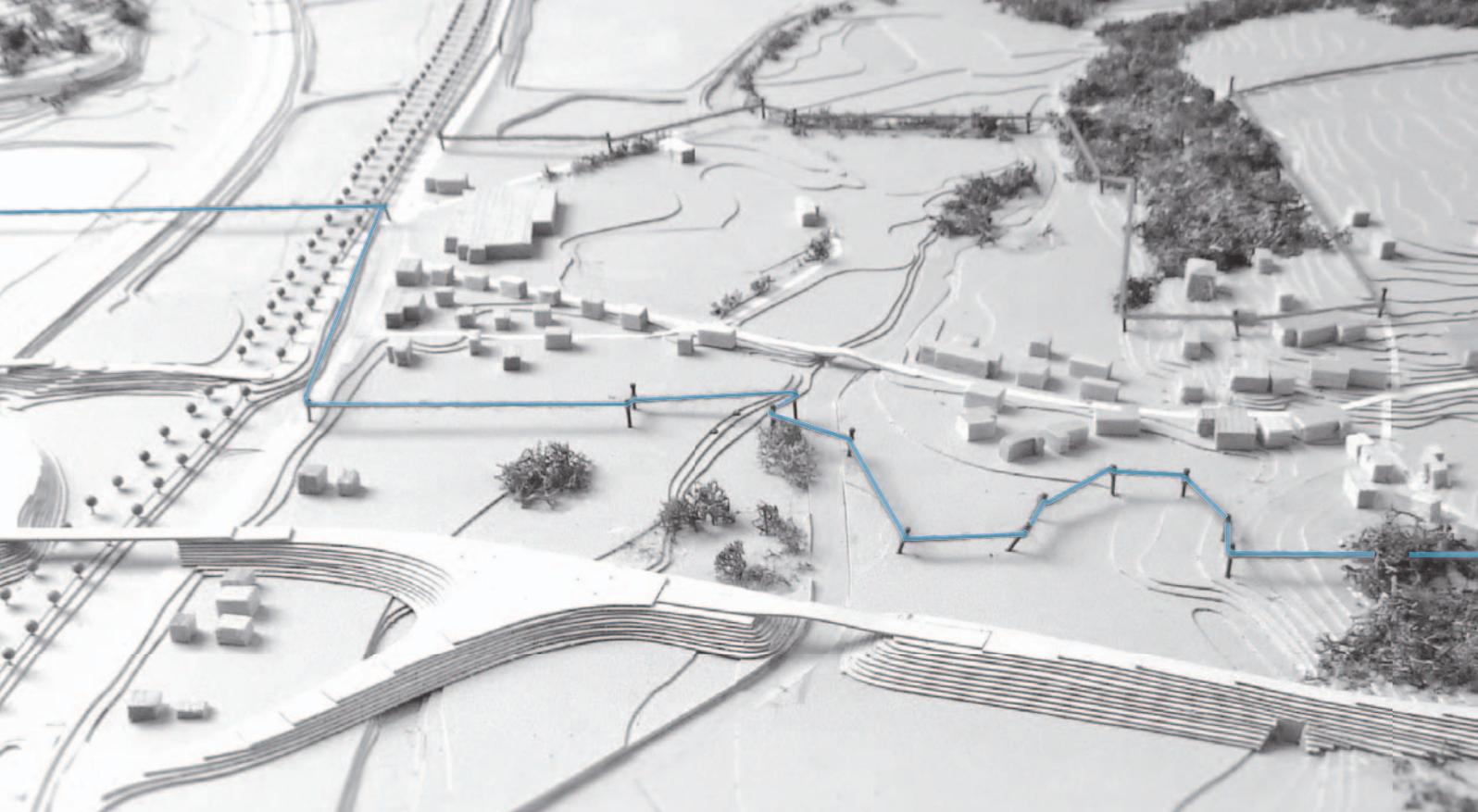
observer  
comprendre  
construire

1978 > 2018

# le Territoire

regards de l'agence d'urbanisme  
sur 40 ans de projets





## Une agence d'urbanisme pour traverser le temps

1978-2018 : quarante années. À l'échelle d'une ville et de son bassin de vie, ce n'est pas forcément beaucoup, mais cela donne déjà assez de recul sur les évolutions des lieux et des comportements. C'est la durée de deux générations, avec des moments de doutes et des moments d'enthousiasme. Belfort a connu des périodes bien plus mouvementées que cette quarantaine-là.

Il est d'ailleurs très important de prendre la mesure de ce temps long et de la force d'une géographie donnée à habiter. Dessinons-nous le territoire ou est-ce le territoire qui nous dessine ?

Pour les élus locaux, si l'urbanisme ressort du temps long, il s'agit d'un temps qui demande presque à chaque instant des choix, de la réactivité. C'est sûrement pour apporter une aide à leurs décisions, avec la compétence technique particulière que cela requiert, que l'AUTB a été créée en 1978, à partir d'un groupement de partenaires qui ne s'est jamais délité et n'a fait que s'élargir.

À cette époque il existait déjà une vingtaine d'agences d'urbanisme en France. Belfort s'est jointe au renouveau de l'aménagement du territoire, une « ardente obligation » portée le plus souvent par de grandes villes. Le mouvement s'est conforté puisque la FNAU\* compte aujourd'hui cinquante agences d'urbanisme et qu'elle est devenue une institution respectée.

En cela il faut saluer les pères fondateurs et les présidents qui se sont succédés pour faire vivre l'agence d'urbanisme du Territoire de Belfort. D'autres élus qui n'ont pas présidé l'agence ont aussi fortement pesé en sa faveur. Chacun a été un maillon. Certains ont dû se battre pour préserver l'AUTB de la disparition. Nous devons beaucoup à leur engagement.

L'urbanisme, c'est donc travailler âprement et avec pragmatisme au travers des différentes temporalités. Tout projet concret passe par la phase amont des réflexions de faisabilité, puis se poursuit avec un appui permanent, des ajustements et une finalisation.

L'urbanisme des espaces élargis, territoires communaux et intercommunaux, est aussi une maîtrise du temps : analyses des évolutions, calcul de projections, prospective à long terme, puis définition d'orientations, de schémas, de règles.

La temporalité du patrimoine nous tourne vers un passé à étudier assidument, passé dont les enseignements sont précieux pour tracer les perspectives du développement durable.

Après une période où il s'est cru tout puissant, l'urbaniste a compris qu'il devait se faire plus léger, cultiver sagement les ressources naturelles et s'appuyer sur les valeurs attachées aux constructions existantes des villes et villages. Nous savons bien que l'action la plus simple n'est pas toujours la plus simple à accomplir.

**Damien Meslot**  
*Président de l'AUTB.*

\* Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme



## Vocation et domaines d'intervention

L'AUTB est tournée vers la pratique de l'aménagement du territoire. C'est dire qu'elle étudie des domaines aux limites évolutives. Dans la durée, ces domaines se sont toutefois précisés autour de trois espaces d'investigation :

- le domaine humain, qui inclut la socio-démographie, les modes de vie, les modes d'habiter, les mobilités, l'espace et le fonctionnement économique local ;
- le domaine de l'espace local, de sa réalité physique, de ses usages, de ses ressources, du fait urbain et de ses mutations, de l'environnement global ;
- le domaine des territoires, au sens des politiques locales et des modes d'actions publics.

Pratiquement, l'AUTB intervient par des productions qui s'orientent durablement vers l'observation, la connaissance, la veille, le projet, sa faisabilité, l'appui aux collectivités, et enfin – ce domaine d'application étant toujours aussi fort – l'urbanisme réglementaire.

## Une équipe

À partir des années 60, l'évolution de l'urbanisme est telle que ce domaine ne peut plus être ramené à une seule discipline technique. C'est aussi une activité qui correspond mal aux profils des corps de fonctionnaires. Avec une équipe pluridisciplinaire, les domaines techniques sont mis en convergence.

D'une manière constante, l'AUTB s'appuie sur une équipe d'environ quinze collaborateurs. Ceux-ci sont géographes, juristes, architectes, paysagistes, ingénieurs, écologues ... Les urbanistes mobilisent des techniques qui ont beaucoup évolué en quarante ans : les applications informatiques permettant de traiter la donnée numérique, l'information géographique, la modélisation et la simulation des projets. La table à dessin des origines n'a rien perdu de sa robustesse mais n'a plus à son bénéfice qu'un regard de nostalgie.

1978 - 2018 : l'agence d'urbanisme du Territoire de Belfort a 40 ans

5

### Les instances membres de l'AUTB



### Les réseaux d'agences de la FNAU



# 40 ans de projets avec les collectivités

Ci-dessous, de gauche à droite :

Quartier Carnot à Belfort  
Maquette, bois et balsa, 100 x 150 cm (AUTB, années 90).

Site de l'UTBM à Belfort Techn'Hom  
Maquette, carton, 60 x 80 cm (AUTB).

Vallée de la Savoureuse, secteur de l'échangeur de Sevenans  
Maquette, carton et papier, 100 x 150 cm (AUTB).

Orientations d'aménagement pour le centre de Couthenans (70)  
Maquette numérique *Sketch'up* (AUTB, 2013).

Site de l'hôpital à Belfort, état existant  
Maquette numérique *Sketch'up* + *Twilight Render* (AUTB, 2015).

## Stabilité et mouvement

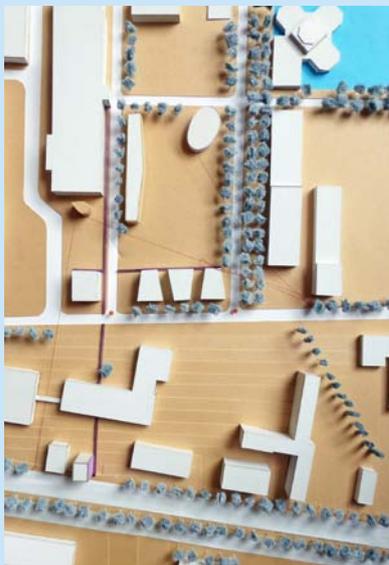
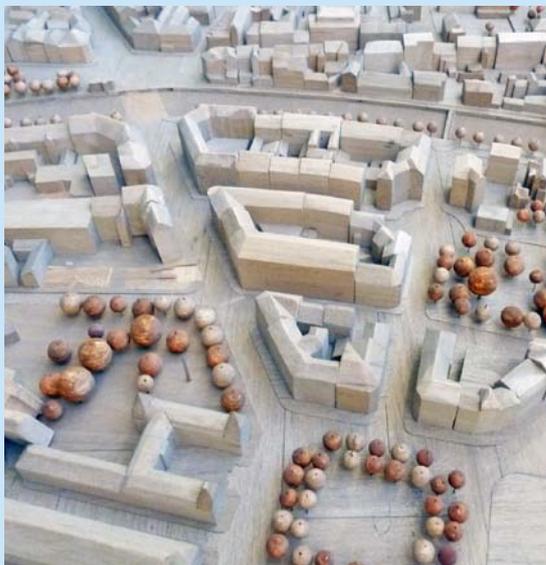
Avec les collectivités locales, l'AUTB œuvre sur les sujets qui traversent l'époque. Il s'agit de répondre à des nécessités comme se loger, accéder aux services, inciter des activités à s'implanter... tout cela devant nourrir un ensemble organisé.

Les préoccupations prioritaires se sont succédées : rénover et redynamiser le cœur urbain, fournir un habitat décent, réaliser des infrastructures de déplacement, régénérer la relation industrie/territoire, acquérir des équipements de haut niveau, maîtriser les risques de relégation sociale, économiser les impacts environnementaux, et tant d'autres...

Toutefois, les choses que le temps n'a pas transformées, ou si peu, sont l'unité morphologique, l'héritage historique, la position régionale et d'autres faits pérennes à ne jamais perdre de vue.

Il y a une stabilité liée au fait que ce sont toujours les mêmes lieux qui sont appréhendés, réexaminés, repensés, réécrits. C'est cette stabilité dynamique qui organise le contenu d'un bilan de 40 ans d'activité.

6



Nous avons retenu quelques-uns des questionnements attachés au temps long :

- le patrimoine naturel comme composante de l'aménagement,
- les transformations urbaines, ou comment la ville autoalimente son urbanisme,
- les faubourgs de Belfort, entre nostalgie et renouvellement,
- les 'grands ensembles' et les limites de la standardisation,
- les entrées de ville, dynamiques mais anarchiques,
- l'habitat individuel, est-il incontournable ?
- l'espace économique, réceptacle ou résultat de l'activité ?
- l'espace médian, un portail et un centre fonctionnel de l'Aire urbaine,
- la résilience des bourgs-centres au regard de la périurbanisation,
- les relations de complémentarités entre territoires proches.



# 01 Les espaces de nature

## Du grand paysage à l'espace domestique en passant par les parcs urbains

« *Donnez-nous de l'ombrage et beaucoup.* » <sup>1</sup>

### La dimension paysagère, clé de lecture des dynamiques locales

Entre géographie et société, la question du paysage (naturel ou urbain, remarquable ou ordinaire) exprime le rapport des hommes avec leur environnement. À travers l'approche paysagère, il s'agit toujours de faire valoir les spécificités naturelles, urbaines, historiques et culturelles pour soutenir les projets territoriaux.

C'est là un sujet qui a pris davantage d'importance dans le travail de l'Agence d'urbanisme ces dernières années, accentué par la prise de conscience du rôle positif que peut apporter sa reconnaissance et son appropriation pour l'attractivité du territoire.

En 2012, dans le cadre de son projet d'agglomération, la CAB<sup>2</sup> s'est ainsi dotée d'un Plan Directeur Paysage, dans la définition duquel l'AUTB a été impliquée plusieurs années durant. Ce document – né d'une démarche volontariste – analyse les dynamiques des sites à forte composante d'identification (paysages reconnus d'intérêt communautaire à l'échelle de l'agglomération), et propose des actions pour la préservation et la valorisation de ces secteurs.

8

De gauche à droite :

Observatoire photographique du paysage : la combe de Trévenans et le Bois de la Duchesse en 2010 (en haut) et en 2014 (en bas) (AUTB).

Schéma de Cohérence Territoriale du Territoire de Belfort, Trame verte et bleue, catalogue d'actions (BCD-Environnement + AUTB, 2012).

Projet urbain du quartier des Résidences à Belfort, éléments naturels (François Grether architecte urbaniste + AUTB, 1998).

Aménagement des promenades d'Essert au fort Hatry, vues perspectives de l'état existant et du projet (AUTB, 1994).



Depuis la même date, l'Observatoire photographique du paysage, initié par l'AUTB et porté par le syndicat mixte du SCoT<sup>3</sup>, propose aux collectivités un regard sur l'évolution de leur territoire, grâce à des séries photographiques sur le temps long.<sup>4</sup>

### L'environnement comme patrimoine commun

Dans le Territoire de Belfort, la relation homme/nature est l'objet de la plus grande attention. Même si la prise en compte de l'environnement dans les projets peut parfois être perçue comme une contrainte, l'évidente qualité du patrimoine naturel crée pour tous le devoir d'assurer sa préservation. On constate que la biodiversité recule, et l'on sait que l'aménagement du territoire y a sa part de responsabilité, du fait de la destruction des milieux qu'il entraîne.

C'est pourquoi le SCoT définit dans son volet environnemental une 'Trame verte et bleue' pour la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques, ainsi que des principes de respect environnemental que les documents d'urbanisme locaux doivent décliner.<sup>5</sup>

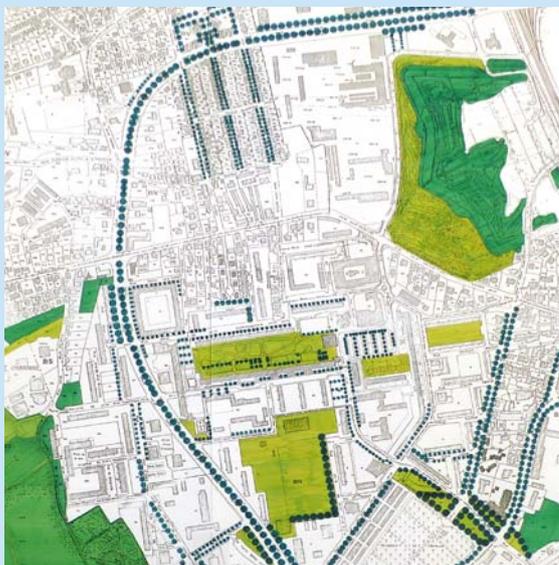
Au-delà des seuls espaces naturels réglementés, le SCoT porte attention aux espaces naturels ordinaires, non protégés, qui jouent également un rôle dans le maintien de la biodiversité, d'où l'objectif d'encadrer fortement l'artificialisation des espaces naturels, agricoles et forestiers.

Pour la première fois à l'échelle départementale, il devient ainsi possible de planifier le développement des territoires sous le prisme du cadre de vie environnemental, par un ensemble de préconisations harmonisées.

### Les espaces naturels de la convivialité

Sur le site départemental du Malsaucy à Sermamagny, loisirs et protection de l'environnement se combinent pour offrir à la fois des lieux très aménagés (plage, base nautique, aire de jeux) et des espaces de découverte et de contemplation (maison de l'environnement, sentier pédagogique, observatoire des oiseaux).<sup>6</sup>

Le Parc de la Douce, le plus grand parc urbain de l'agglomération (aménagé à partir de 1994), intègre une portion du canal de la Haute-Saône et articule quartiers d'habitat collectif et



individuel, équipements sportifs, jardins ouvriers et espaces agricoles sur les communes de Bavilliers, Essert et Belfort.

La Coulée verte, aménagée par le Conseil général du Territoire de Belfort à partir de 1993 (13 km entre Essert et Châtenois-les-Forges le long du canal de la Haute-Saône), est quant à elle un itinéraire cyclable en même temps qu'un espace de promenade et de loisir de proximité.

Partagé entre les communes de Belfort et Offemont, l'étang des Forges, créé au XIV<sup>ème</sup> siècle pour la pisciculture, utilisé au XVIII<sup>ème</sup> pour le fonctionnement d'une installation métallurgique, a progressivement changé de vocation à partir du milieu du XIX<sup>ème</sup> avec le développement des loisirs de plein air.

La communauté d'agglomération, qui gère aujourd'hui ce site (50 hectares dont 34 hectares de plan d'eau dans un cadre paysager remarquable), est à l'initiative de projets d'aménagement successifs qui en ont fait un lieu très fréquenté pour les pratiques récréatives et sportives. C'est également un site naturel à forte valeur écologique, avec une flore et une faune spécifiques, liées aux milieux aquatiques et humides. L'AUTB a été couramment associée à l'aménagement de ce site, dès les années 80 avec le projet de camping. Plus

récemment, dans une étude de définition conduite à la demande de la CAB, l'Agence a contribué à un scénario d'évolution sous forme de parc urbain en rive nord de l'étang. Celui-ci s'est depuis concrétisé dans des aménagements paysagers<sup>7</sup>, comprenant notamment la reconfiguration des accès, la création d'une plaine de jeux, un nouvel axe structurant réservé aux circulations douces accompagnant le canal du Martinet, et un ensemble de jardins aquatiques jouant le rôle de filtre écologique.

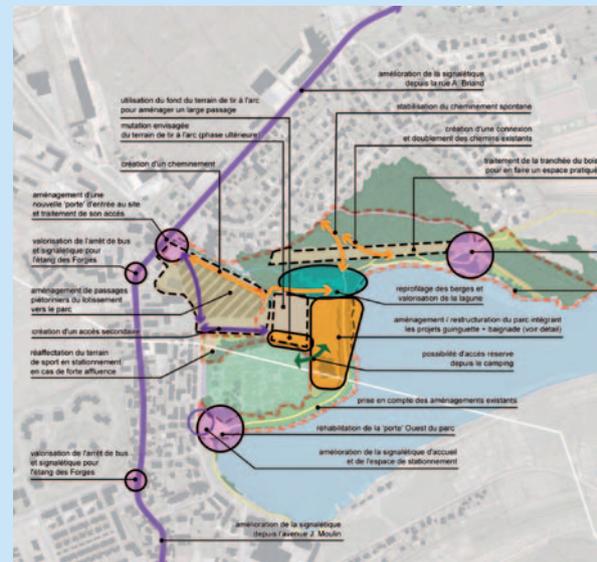
### Le retour de la nature dans la ville

En 2003, un 'Plan vert' de la Ville de Belfort<sup>8</sup> compile des diagnostics par quartier, dont l'analyse débouche sur des propositions d'actions pour valoriser et développer les espaces plantés en tant que véritable composante urbaine. Il s'agit notamment d'assurer une meilleure continuité entre la ville et son environnement naturel et agricole, de restaurer un certain nombre d'espaces verts urbains dégradés, d'intégrer systématiquement la dimension paysagère dans les projets d'urbanisme, ou encore de favoriser la biodiversité par des

Projet d'aménagement de la rive nord de l'étang des Forges, étude de définition, orientations (Communauté de l'Agglomération Belfortaine, AUTB, 2012).

Révision du Plan Local d'Urbanisme de la Ville de Belfort, diagnostic urbain et paysager, cartographie de la trame verte et des espaces ouverts (AUTB, 2013).

Atlas des formes urbaines résidentielles belfortaines et densités comparées, extrait (AUTB, 2013).



modes de gestion adaptés.

Dans le Territoire de Belfort comme ailleurs, on constate que les approches de la nature en ville, après avoir longtemps porté sur les 'espaces verts' à vocation esthétique et récréative (parcs, squares, promenades...), accordent aujourd'hui de plus en plus de place à l'écologie et aux impératifs de biodiversité.

C'est, par exemple, le cas du projet en cours d'aménagement de la Savoureuse dans le centre de Belfort – 1,7 km de linéaire – qui comprend à la fois un volet hydraulique (maîtrise du risque d'inondation et stabilité des ouvrages), un axe paysager (promenade au bord de l'eau et espaces publics proches), et une dimension écologique ('renaturation' du lit de la rivière et continuité piscicole).

Ainsi devient-il courant de penser la composante naturelle en milieu urbain, y compris sur des micro-espaces, à la fois pour sa contribution au cadre de vie, pour les usages qu'elle permet, et pour ses fonctions environnementales.

1/ Journal de la ville et de l'arrondissement de Belfort, 1834, cité dans *Belfort ville nature* (André Larger et Pascal Martin, *L'attitude 90 / Ville de Belfort*, 2015).

2/ Communauté de l'Agglomération Belfortaine.

3/ Schéma de Cohérence Territoriale

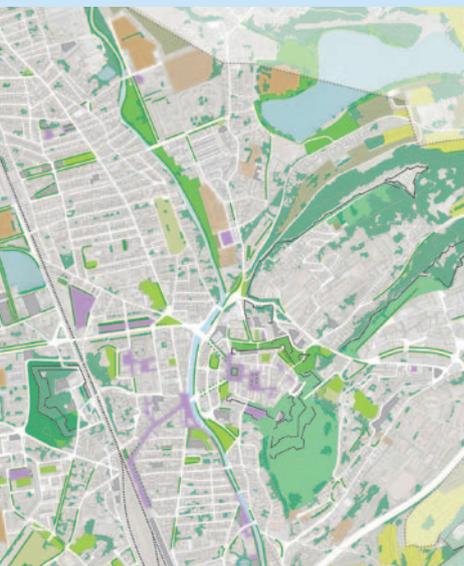
4/ [www.flickr.com/photos/obs-autb/albums](http://www.flickr.com/photos/obs-autb/albums) et publication thématique annuelle.

5/ SCoT du Territoire de Belfort, Trame verte et bleue (BCD-Environnement, 2014).

6/ Lucien Kroll architecte (1993), Greder & Kessler architectes-paysagistes (2008), Gallois-Curie architectes-paysagistes (2010).

7/ Egis France, Egis eau, Atelier Villes et Paysages.

8/ Réalisé par le bureau d'études Urbanis.



**L'urbanisme végétal** - C. Stefulesco (*Institut pour le Développement Forestier*, 1993)

**Philosophie de l'environnement et milieux urbains** - T. Paquot, C. Younès  
(*La Découverte*, 2010)

**Petite histoire du jardin & du paysage en ville** - M. Péna, M. Audouy  
(*Cité de l'architecture et du patrimoine / Alternatives*, 2012)

**Regard croisés sur la nature en ville** - Couic, Delabarre, Roux  
(*GrandLyon & BazarUrbain*, 2012)

**Manifeste du tiers paysage** - G. Clément (*Sens et Tonka*, 2014)

**Belfort ville nature : promenades, squares, espaces de nature du Moyen-Âge à nos jours** - A. Larger, P. Martin (*L'attitude 90 / Ville de Belfort*, 2015)

# Les transformations urbaines

## Reconquérir des terrains délaissés pour créer de nouveaux quartiers

« Il importe aujourd'hui de s'accrocher au contexte pour le transformer. Après l'avoir évalué dans toutes ses échelles – paysage, parcelle, bâtiment voisin... – il faut chercher comment poursuivre son histoire. Sans modèle abstrait à plaquer dans toute situation. »<sup>1</sup>

### De l'essor urbain aux opportunités de renouvellement

La plupart des villes évoluent selon un processus similaire : à force de croissance et d'extensions successives, elles approchent un format stable, sinon définitif, au regard des contraintes limitant leur taille (géographie, limites administratives, infrastructures...). Dès lors, seules quelques opérations immobilières ponctuelles parviennent encore à s'insérer au sein du tissu urbain constitué.

Des stratégies de renouvellement prennent le relais. Des morceaux de ville (ilots, quartiers) sont transformés par réhabilitation (mise aux normes et valorisation patrimoniale) ou rénovation (travaux lourds avec souvent changement de vocation).

La transformation ne procède plus comme sous l'ère d'Hausmann, où de grands pans de ville étaient redessinés et reconstruits selon un plan directeur faisant fi du tissu historique. La ville évolue dorénavant en fonction, principalement, d'opportunités urbaines qui surgissent et que les élus saisissent pour construire un projet : changement de foncier, évolution des contraintes réglementaires, nouveaux

De gauche à droite :

Photo aérienne de l'établissement régional du matériel (ERM) et des premières constructions du Parc-à-Ballons à Belfort (2003).

Cartographie des différents projets du grand secteur 'Champ de Mars' à Belfort (AUTB, 2008).

Place du Général Meyer à Belfort (anciennement place Robespierre), projet d'urbanisation (AUTB, 1988) et étude des potentialités d'évolution (AUTB, 2011).

Observatoire photographique du paysage : le quartier Bougenel à Belfort, vers 1980 (en haut) et en 2013 (en bas) (AUTB).



besoins. L'évolution, sinon le déclin, de certaines fonctions au sein de la ville, est souvent la ressource de ce processus de renouvellement.

Belfort en est un bon exemple, avec le couple historique industriel et militaire qui a façonné l'essentiel de sa forme urbaine. Au fil du temps, ces fonctions ont évolué en délaissant plusieurs des vastes emprises qu'elles occupaient, et que la ville 'civile' se réapproprie pour les assimiler et satisfaire de nouveaux besoins de développement.

### Le développement de nouveaux quartiers

À Belfort, plusieurs casernes ont été remplacées pour donner naissance à de nouveaux quartiers. En termes de procédure d'urbanisme, ce sont souvent des ZAC<sup>2</sup> qui ont pris le nom des casernes d'origine et proposé des quartiers résidentiels : Béchaud près de la Pépinière, Bougenel et Gérard en centre-ville, Espérance en limite nord de la Vieille-ville... Ainsi, des immeubles ont été construits à la place des équipements militaires démolis, offrant davantage de logements au cœur de la ville entre les décennies 1970 et 2000.

Deux autres secteurs belfortains anciennement dévolus aux armées ont été l'objet, jusqu'à nos jours, de nombreuses réflexions urbaines, hypothèses d'aménagement et opérations immobilières : le fort Hatry et le grand secteur du Champ de Mars avec le Parc-à-Ballons.

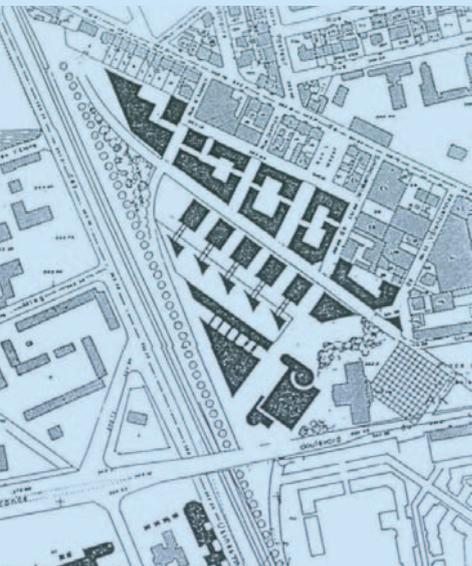
### Hatry : du fort militaire aux équipements urbains

Le fort Hatry, en bordure de la voie ferrée, était le bastion qui protégeait le flanc Ouest de Belfort. La partie arborée comportant les douves a été aménagée en promenade puis en parc public, tandis que la partie non-boisée, où étaient disposés des bâtiments militaires, est devenue à l'ère moderne l'esplanade des fêtes.

Ce dernier secteur a été l'objet de nombreuses études urbaines (AUTB et bureaux d'études extérieurs) pour y proposer tout type d'urbanisation : nouveau quartier de grands ensembles avec immeubles 'proliférants' et hautes tours (1971), projet de bâtiments tertiaires et universitaires (1994), résidence universitaire (2002)... pour aboutir finalement à la construction de logements au Cône Sud (2007), et d'équipements sur

1978 - 2018 : l'agence d'urbanisme du Territoire de Belfort a 40 ans

13



l'esplanade : le gymnase universitaire Le Phare (2008) et le nouveau conservatoire Henri Dutilleux (2016).

### **Le Champ de Mars : de l'aire militaire à la densification du faubourg**

Le Champ de Mars est le grand terrain situé entre la Savoureuse à l'Ouest et le faubourg Jean Moulin à l'Est, qui s'étend du carrefour de l'Espérance au Sud jusqu'aux jardins ouvriers d'Offemont au Nord.

Longtemps peu urbanisé, comportant quelques hangars militaires, notamment ceux affectés aux dirigeables (le 'parc-à-ballons'), ce secteur a été découpé en périmètres urbanisables, à commencer par la première tranche de la ZAC du Parc-à-Ballons qui proposa un principe de lotissement dense.

Divers plans de composition urbaine pour l'ensemble de l'emprise générale du Champ de Mars ont été élaborés dans les années 1990, suggérant de relier le futur quartier au tissu environnant (faubourg Jean Moulin et faubourg des Vosges sur l'autre rive de la Savoureuse). L'AUTB proposa notamment le principe urbain rappelant une cité-jardin au Nord, en écho aux

maisons et jardins ouvriers, tandis que l'architecte Berthomieu planifia le principe d'un quartier organisé en plusieurs îlots de petits immeubles desservis par une avenue centrale bordée par un parc le long de la Savoureuse, devenu le plan de référence pour la construction de la ZAC.

Cependant, ce plan-guide censé garantir la cohérence d'ensemble sur le long terme est aujourd'hui mis à mal par la juxtaposition d'opérations immobilières disparates et par la remise en cause de certains de ses principes d'origine.

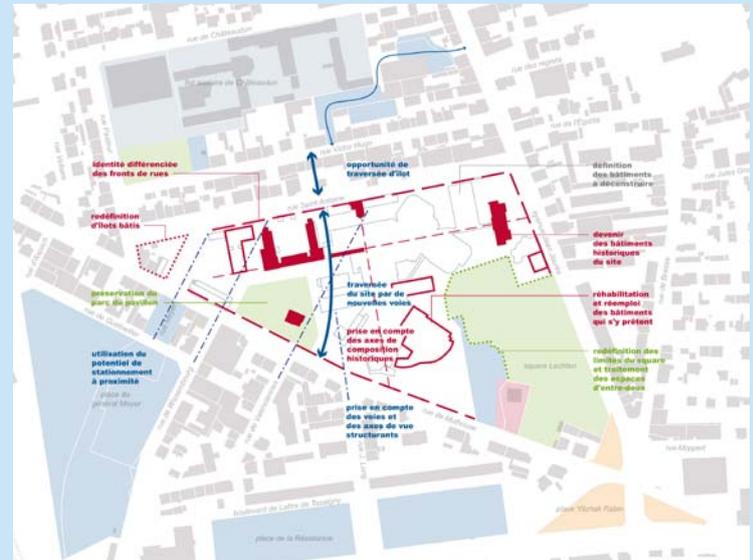
### **L'ancien centre hospitalier : de l'îlot technique au nouveau cœur de ville**

L'hôpital de Belfort est le dernier exemple en date d'opportunité urbaine de transformation de la ville par renouvellement, non lié cette fois à un foncier militaire.

L'accumulation chaotique durant plus d'un siècle de multiples bâtiments, leurs transformations successives et leur vieillissement entravaient le fonctionnement du site. La construction d'un nouveau centre hospitalier d'échelle métropolitaine à Trévenans a permis la délocalisation de son

Localisation des enjeux urbains pour le projet d'aménagement du site de l'ancien hôpital de Belfort (AUTB, 2014).

Maquette numérique de la ZAC de l'hôpital à Belfort : simulation de types bâtis résidentiels (AUTB, 2015).



activité en 2016... si bien que près de 4 hectares de terrain en ville se sont retrouvés en peu de temps sans affectation.

Une grosse opération de renouvellement urbain, sur la base d'une remise à plat totale du site (démolition de la quasi-totalité du bâti existant) va permettre de créer un nouveau morceau de ville rattaché au quartier Jean Jaurès. Après un diagnostic du site, l'inventaire des bâtiments et plusieurs réflexions sur les potentialités, la municipalité engage ici une opération d'urbanisme qui devra profiter de la localisation centrale du site pour rénover l'image de tout le quartier, et au-delà de la ville.

1/ Alexandre Melissinos, architecte urbaniste.

2/ À la fois périmètre d'aménagement et procédure d'urbanisme, la Zone d'Aménagement Concerté est un outil juridique pour aménager des terrains selon un projet défini et porté par une collectivité publique en vue de les commercialiser par la suite.



**La ZAC : réalisation, financement, commercialisation**  
Demeure, Martin, Ricard (*éditions Le Moniteur, 2008*)

**Maîtrise d'ouvrage de l'opération d'aménagement urbain**  
(*MIQCP, 2015*)

# 03 Les faubourgs

## Ces quartiers qui ont fait de Belfort une ville

« Les trottoirs avaient une autre odeur que maintenant (...). Dans bien des rues, cependant, il n'y avait pas de trottoir du tout. Un sentier courait en zigzag au milieu des herbes, sur un talus (...). Les martinets plongeaient bas au-dessus des têtes, tandis que les gens se parlaient sans s'écouter. Ce qu'ils écoutaient, c'était la cloche de Saint-Joseph égrenant lascivement sept, huit, neuf coups. L'air était plein du capiteux parfum de la sciure de bois chauffée au soleil (...) ; il y avait toujours un chien qui aboyait là-bas. »<sup>1</sup>

L'urbanisation des faubourgs de Belfort va donner au bourg essentiellement militaire la réalité d'une ville : entre 1880 et 1930 les faubourgs sont en place, le territoire urbain en est transformé. Belfort ne fait que suivre le mouvement général, au tournant du XIX<sup>ème</sup> et du XX<sup>ème</sup> siècles, au cours duquel, partout, la ville contemporaine se réalise. Ici, le moteur est accéléré par des circonstances historiques : un effet frontalier et l'investissement industriel d'origine mulhousienne.

La ville se construit sur des bases radicalement nouvelles : l'axe Nord-Sud de la route et du rail, l'industrie entourée de cités et de rues. La population est multipliée par cinq. La vie est transformée autant que la ville, avec la nécessité d'une présence institutionnelle supérieure (administration, justice, police, éducation), un nouveau statut économique (commerce, banque, assurance), un rehaussement social et culturel dans tous les domaines. C'est par ses faubourgs que Belfort devient ville.

On doit aussi saisir que les faubourgs introduisent une logique socio-spatiale nouvelle. Si la Vieille-ville est partiellement ouverte à des modernisations post-haussmanniennes, elle reste pour l'essentiel en l'état. Les nouveaux quartiers vont

16

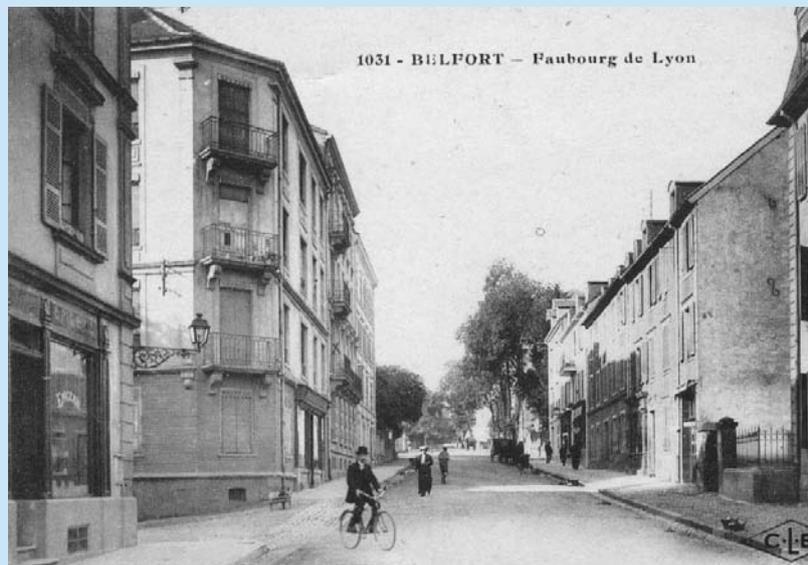
De gauche à droite :

Belfort, le faubourg de Lyon (aujourd'hui rue Roosevelt) au début du XX<sup>ème</sup> siècle (carte postale CLB, DR).

Affiche de l'opération belfortaine de revitalisation du commerce et de l'artisanat 'Faubourg des Roses' (1994).

Observatoire photographique du paysage : rue du Comte de la Suze, faubourg de Montbéliard, à Belfort (AUTB, 1980 et 2011).

Vitrines et enseignes commerciales du faubourg des Ancêtres à Belfort, reportage photographique (AUTB, 1978).



quant à eux se diversifier par statuts sociaux. Le faubourg des Vosges au Nord est 'Alsacien de souche', ouvrier et populaire. Les cadres et maîtres qu'il loge sont issus des industries. Les faubourgs de Montbéliard et de France, au Sud, sont développés sur des standards immobiliers plus confortables. C'est la ville des employés plus aisés, commerçants et professions libérales. La dualité sociologique profonde de Belfort se met en place sur cet héritage.

### La forme des faubourgs

Le tissu urbain des faubourgs est remarquable pour sa densité bâtie. Avec des nuances, ces quartiers comprennent entre 100 et 150 logements à l'hectare. C'est nettement plus que les cités industrielles de la Pépinière et Dollfus – 20 à 30 logements à l'hectare – qui s'édifient dans la même période. Cette densité s'accompagne d'une forte emprise au sol : les faubourgs ne sont pas hauts et dépassent rarement trois niveaux. La forme urbaine marquante est l'alignement des façades d'immeubles sur la rue. Par cette disposition, l'architecture des façades impose le paysage. Le commerce trouve sa place au rez-de-

chaussée, le long des axes principaux.

Parce que le faubourg est dense, il faut lui donner des respirations : celles-ci sont amenées par l'espace public où les parcs sont développés. Ils sont ici des micro-centres qui offrent agrément et convivialité, conçus comme des îlots en vide.

Il pourrait être aussi intéressant de parler du processus de production des faubourgs en tant qu'urbanisme maîtrisé. Certes, il l'est par des plans d'alignements, la conception d'îlots, le dessin des cités et l'application de règles d'urbanisme. Dans le même effet de ponctuation que les parcs, les édifices publics tels que les écoles y tiennent une place majeure. Cependant, la 'chair' du faubourg se fait dans la multiplicité des types de constructions : privées, individuelles, immeubles de rapport destinés à la location, ensembles de maisons par petites séries, lotissements organisés. Belfort possède ses promoteurs-entrepreneurs qui forment une filière autochtone très efficace. Le faubourg est encadré, mais avec un certain degré de liberté, où beaucoup d'intervenants convergent tout en restant indépendants.



Aujourd'hui, le faubourg n'a rien perdu de son dynamisme, il a tout simplement vieilli sous certains aspects.

### Les activités commerciales

Le commerce des faubourgs traverse des évolutions variables. Dans le centre-ville (Vieille-ville, Carnot, faubourgs de France et de Montbéliard) les commerces s'adaptent assez bien aux innovations actuelles car l'attractivité est là pour maintenir une occupation et un renouvellement satisfaisants.

Concernant le faubourg des Vosges, il n'en va pas de même : on est ici davantage dans une chalandise locale. En outre, la structure commerciale dans son ensemble, très individuelle, a du mal à se maintenir pour la fourniture des produits ordinaires.

Ce commerce est la première victime des grandes surfaces. En 1994, il restait dans le faubourg quelque 160 établissements<sup>2</sup>, sans compter les cafés et restaurants. Mais leur nombre et leur diversité sont mis à mal.

Aujourd'hui, la municipalité se mobilise pour des actions multiples : lutter contre l'effet de friche, moderniser les

activités, communiquer et animer, investir sur les espaces, le marché couvert, le stationnement et la circulation... il faut souvent recommencer et insister sur ce terrain difficile, avec l'espoir de préserver un élément de vie locale indispensable pour bien vivre ensemble.

### Réhabiliter pour maintenir l'attractivité résidentielle

Concernant le logement, les faubourgs parviennent à s'adapter tant que la qualité du bâti se maintient. Les valeurs immobilières sont raisonnables, ce qui est un atout.

Toutefois, les faubourgs sont menacés par deux phénomènes négatifs qui ont fait augmenter le taux de vacance<sup>3</sup> – autour de 10% dans le Faubourg des Vosges.

Le premier concerne les copropriétés dégradées, c'est-à-dire dont l'entretien est insuffisant. Ce sujet est une menace d'autant plus qu'il y a eu un grand nombre d'immeubles dédiés à la location. La structure des propriétaires âgés ou éloignés n'est pas favorable à une gestion dynamique.

Le second est lié à la dégradation par désaffectation des petits espaces. Il s'agit d'anciens ateliers, de terrains non bâtis

Projet d'aménagement de la place des Vosges à Belfort, couverture de l'étude (AUTB, 1990).

Étude pré-opérationnelle pour la mise en place d'un dispositif de requalification de l'habitat privé sur les quartiers de faubourg Belfort Nord Jean Jaurès (Grand Belfort, Urbanis + AUTB, 2017).

Atlas des formes urbaines résidentielles et densités comparées à Belfort (AUTB, 2013).



exigus, d'anciennes remises ou autres, qui pénalisent leur environnement direct.

Dans les années 1980, puis 1990, et encore actuellement, l'action publique s'est engagée pour le quartier Jean Jaurès. Plusieurs OPAH<sup>4</sup>, des actions du PLH<sup>5</sup>, viennent soutenir la réhabilitation résidentielle du quartier avec les exigences d'un travail de fond à mener sur le long terme.

Mais il est évident que le faubourg des Vosges possède un excellent rapport qualité/prix et nombre d'avantages pour les ménages de toutes générations, qui apprécient la proximité des services et la convivialité.

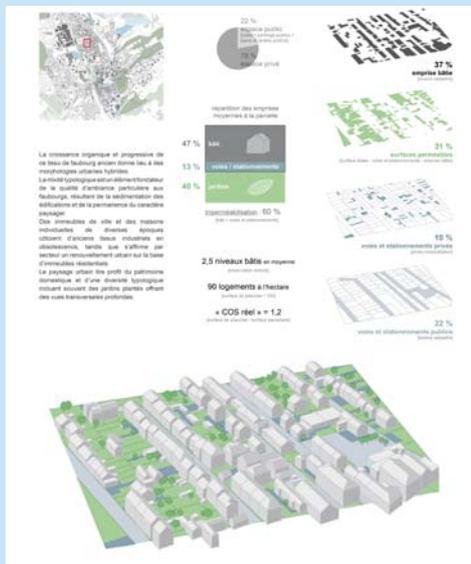
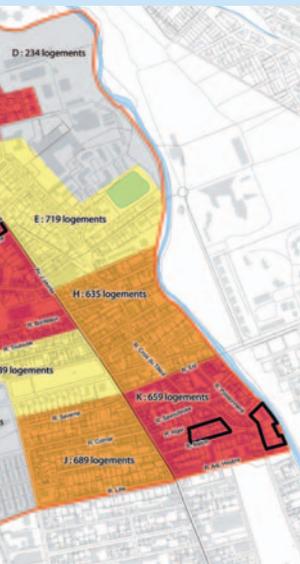
1/ Alain Gerber, Le faubourg des Coups-de-Trique (Robert Laffont, 1979).

2/ Dont 7 épiceries, 22 boulangeries, 12 boucheries, 2 crèmeries, 20 commerces d'équipements de la personne, autant pour équiper la maison, 8 fleuristes, 3 magasins de cycles...

3/ Part des logements inoccupés dans l'ensemble des logements.

4/ Opérations programmées d'amélioration de l'habitat : conventions passées avec l'Agence nationale de l'habitat, visant à améliorer la qualité des logements existants dans un périmètre donné.

5/ Programme local de l'habitat : outil de définition des politiques locales de l'habitat à l'échelle de l'agglomération. Le PLH du Grand Belfort a été adopté fin 2015 pour la période 2016-2021.



**Le faubourg des Coups-de-Trique** - Alain Gerber (Robert Laffont, 1979)

**Belfort autrefois, images retrouvées de la vie quotidienne** - André Larger (Horvath, 1987)

**Aux marges des villes modernes, les faubourgs dans le Royaume de France du XVI<sup>ème</sup> au début du XIX<sup>ème</sup> siècle** - Yannick Jambon (PUL, 2017)

# 04 Les grands ensembles

## De la production à l'humanisation

Antoine Spinetta en 1953 :

« *L'homme de notre temps résout les problèmes autrement que ses aïeux.* »<sup>1</sup>

### Aux origines, un fort besoin de logements neufs

Partout en France, les années d'après-guerre ont créé un appel à construire de nouveaux logements, par un effet de causes accumulées : parc vétuste, destructions de la guerre, exode rural, vague migratoire...

Mais la construction traditionnelle ne pouvait répondre à un tel besoin. C'est ainsi qu'à l'initiative du Ministère de la Reconstruction, et sous l'impulsion d'architectes séduits par de nouveaux procédés industriels rendant la tâche plus facile et rapide<sup>2</sup>, sont imaginés et créés les grands ensembles.

Ces quartiers d'habitat populaire offrent des logements confortables et modernes au sein d'immeubles en forme de 'barres' et de 'tours'<sup>3</sup>, qui ne ressemblent en rien à la ville traditionnelle<sup>4</sup>. Ce nouvel urbanisme s'appuie sur les principes de l'architecture moderne et hygiéniste, qui associe aux immeubles de vastes espaces alentour (pour bénéficier d'un bon ensoleillement et d'une vue dégagée), et entérine la séparation spatiale des fonctions (habiter, se déplacer, travailler, se divertir).

La création des grands ensembles se développe jusqu'à la fin des Trente Glorieuses. Nécessitant de grands terrains pour

20

De gauche à droite :

L'immeuble dit 'la Locomotive' dans le quartier des Résidences à Belfort (photo O. Barillot, AUTB).

Axonométrie d'un projet de reconfiguration de la place de l'Europe aux Résidences (AUTB, 1994).

Plan de recomposition urbaine et paysagère pour le quartier des Résidences, entre la place de l'Europe et le parc de la Douce (AUTB, années 90).



leur construction, c'est souvent en périphéries des centres qu'ils se bâtissent, ce pourquoi ils sont devenus synonyme de banlieue. L'érection de ces quartiers est rapide. Ils surgissent avec leur disposition répétitive, s'adaptant mal voire pas du tout à l'histoire architecturale. Ils se peuplent vite de ménages attirés par la croissance d'après-guerre. Ce modèle urbain très fort, collectiviste, n'est pas en phase avec les autres quartiers. Il est critiqué pour ses excès.

Des réhabilitations s'engagent dès le début des années 1980, portant d'abord sur les façades des immeubles, avant de s'orienter vers des rénovations plus lourdes.

Dans les années 1990, l'État crée le Ministère de la Ville, et plusieurs politiques se succèdent jusqu'aux années 2000, visant à changer l'image des 'quartiers' : Grands Projets Urbains, Grands Projets de Ville, puis opérations liées à l'ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine).

### Dans le Territoire de Belfort

Belfort, en tant que ville centre et préfecture du département, accueille une part importante de logements sociaux issus

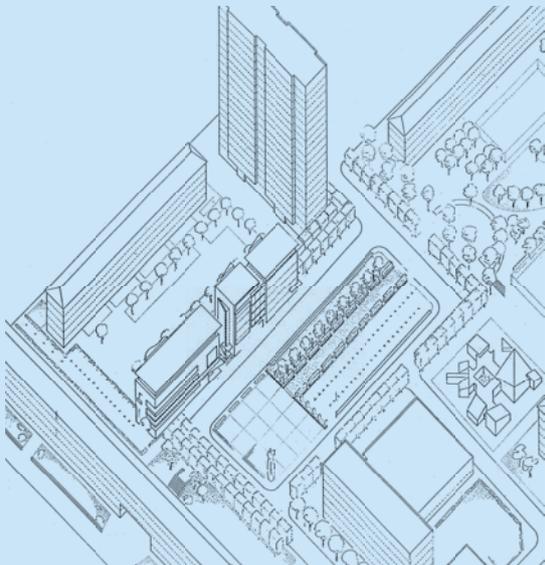
de la génération des grands ensembles, principalement avec ses deux grands quartiers emblématiques que sont les Résidences, à l'Ouest du centre-ville, et les Glacis à l'Est<sup>6</sup>.

D'autres villes du département ont aussi leurs quartiers, construits selon la même logique bien qu'à des échelles différentes.<sup>6</sup>

Dans le Territoire de Belfort, trois quartiers ont été retenus par l'ANRU : l'Arsot, les Résidences, les Glacis. L'Agence d'urbanisme a été associée à de nombreuses reprises à ces dossiers, ainsi qu'à des études de faisabilité plus ponctuelles à la demande des communes.

### L'Arsot : petit quartier, grands moyens

La construction de ce quartier répond à un besoin de reloger les habitants de plusieurs immeubles de la Vieille-ville de Belfort devenus insalubres ou menaçant ruine. Édifiés entre 1959 et 1980, les immeubles de l'Arsot alternent petites 'barres' de 4 étages et quelques 'tours' de 11 étages, abritant en tout près de 450 logements sur près de 6,5 hectares. Malgré ses dimensions modestes, le quartier porte les maux



d'une construction urgente et provisoire, qui appellent une transformation radicale. Des démolitions ont lieu dans les années 2000, mais la reconfiguration urbaine doit être réactivée dix ans plus tard. Les immeubles qui ont été conservés sont aujourd'hui réhabilités, tandis que des programmes de petite taille remplacent les tours. L'espace public du quartier est intégralement pensé et aménagé comme une véritable composante du cadre de vie local.

### Les Résidences : un quartier-ville

Construit en plusieurs phases sur plus de dix ans, à l'emplacement de champs bordant le faubourg de Lyon, le quartier occupe environ 58 hectares et représente 2 650 logements<sup>7</sup>.

À l'Est du boulevard Kennedy, les Résidences 'Bellevue' (1964 à 1969) offrent un paysage urbain fait de barres (4 à 5 étages en moyenne, à l'exception de l'immeuble emblématique de 13 étages dit 'la Locomotive'). Ce secteur bénéficie de nombreux équipements de quartier et possède, au cœur, une grande place-square qui sera le secteur le plus transformé par les

opérations de renouvellement urbain de la décennie 2000 : immeubles démolis, création de voirie, nouveaux espaces publics et nouveaux programmes d'habitat.

À l'Ouest du boulevard Kennedy, le paysage des Résidences 'Douce' (1964 à 1971) est marqué par une dizaine de tours de 15 étages profitant d'une vue inégalée sur Belfort d'un côté et le grand parc de loisirs de la Douce de l'autre. Ce secteur est également l'objet de projets urbains afin de casser son image imposante et son manque d'urbanité le long du boulevard. Le remodelage partiel du quartier s'est prolongé jusqu'au fort Hatry, aménagé et en partie urbanisé, afin d'accompagner la liaison jusqu'au centre-ville.

### Les Glacis du Château : vers la fin du modèle

Commencé en 1961 par les 'petits' immeubles rue de la Paix abritant 150 logements, le quartier se poursuit plus au nord avec les immeubles de la rue Payot en 1971 (340 logements), puis Parant en 1974 (560 logements). L'urbanisation devait se prolonger encore au-delà du centre commercial, mais la municipalité a abandonné le projet en 1977.

Travaux préparatoires à la démolition des deux tours 12 et 14 rue Parant dans le quartier des Glacis (AUTB, février 2008).

Plan de synthèse pour l'ANRU des opérations engagées et restant à réaliser aux Résidences, hors réhabilitations (AUTB, 2010).

Simulation d'un projet d'urbanisation sur le site de la rue Parant aux Glacis, entre la rue Aragon et le gymnase (Ville de Belfort, Gallois Curie atelier de paysage, Ingrid Genillon et EGIS, 2012).



C'est le quartier de ce type le plus récent et cela s'en ressent, car il est riche en équipements de proximité et profite d'un cadre paysager particulièrement soigné. Il souffre néanmoins de quelques inconvénients, à commencer par son enclavement par rapport au centre-ville. C'est du reste par la volonté de le raccorder davantage à la ville que débute la rénovation, avec la création de la nouvelle rue Haxo dans le prolongement de la rue Parant desservie par les bus.

Le processus ANRU engagé sur le quartier a multiplié les points d'intervention en visant, outre la réhabilitation des immeubles, la qualité des aménagements publics, déjà inscrits dans un beau parc central. Le programme a également ciblé la démolition des immeubles les plus imposants (les deux tours et la barre de la rue Parant), en prélude au prochain chapitre urbain qui reste à écrire pour reconstruire des logements dans une forme architecturale différente.

1/ Antoine Spinetta, directeur de la Construction au ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme, dans 'Les grands ensembles', AA n°46, 1953.

2/ « La maison étudiée scientifiquement, en vue de satisfaire complètement et exactement aux exigences de la vie de demain, ne peut être réalisée qu'à l'aide des moyens industriels les plus poussés. » Marcel Lods, architecte urbaniste, dans 'L'industrialisation du bâtiment', AA n°1, 1945.

3/ « Pour les villes, les maisons individuelles c'est idiot ! » Michel Écochard, architecte-urbaniste, dans un entretien accordé à P-H.Chombart de Lawe dirigeant le travail d'ethnologie sociale 'Sciences humaines et conception de l'habitation', 1959.

4/ « La rue traditionnelle, trop étroite entre des alignements de façades qui dissimulent bien souvent le taudis, fait place à un aménagement d'îlots largement ouverts. Les murs aveugles disparaissent. » A. Spinetta (id. note 1).

5/ Et aussi avec d'autres quartiers plus modestes en taille : Dardel, Béchaud, la Grande Combe...

6/ L'Arsoit et Ganghoffer à Offemont, le quartier Debussy et celui de la Voinaie à Delle, le quartier Paul Hueber à Valdoie, ceux des Oiseaux et des Champs Blessonniers à Beaucourt, ceux de la rue du Stand et de la rue de Lorraine à Danjoutin...

7/ Sans compter les hauts immeubles des copropriétés Perrault, Soufflot et Lescot construits dans le même temps en bordure de la rue Léon Blum.



**La vie HLM, usages et conflits** - J-Claude Kaufmann  
(Les éditions ouvrières, 1983)

**Entre les tours et les barres, restructurer les espaces publics des grands ensembles** (Certu, 1996)

**Formes urbaines, de l'îlot à la barre** - Panerai, Castex, Depaule  
(éditions Parenthèses, 1997)

**De l'Office d'Habitations à Bon Marché à Territoire habitat**  
(Territoire habitat, 2011)

# 05 Les entrées d'agglomération

Activités commerciales,  
infrastructures, équipements :  
des dynamiques à encadrer

« Comme la plupart des villes françaises, Belfort a quelques soucis avec le traitement de ses entrées de ville. Les architectes et urbanistes doivent bien admettre qu'ils ne savent pas très bien comment agir pour donner du sens à des tissus urbains dilués et disqualifiés. »<sup>1</sup>

## Les zones commerciales périurbaines, une spécialité française

En France, l'implantation des grandes surfaces a été encadrée par la loi Royer de 1973<sup>2</sup> dans un contexte d'essor rapide de la grande distribution. Mais elle n'est soumise au droit de l'urbanisme que depuis 2008<sup>3</sup>, alors qu'à cette date 70 % du chiffre d'affaires commercial était réalisé en périphérie des villes.

Belfort et sa première couronne ont connu des évolutions identiques à la plupart des concentrations urbaines de l'hexagone, sous l'influence d'un petit nombre d'acteurs économiques à la recherche d'emprises foncières importantes, et dont les choix d'implantation s'opèrent en fonction des flux automobiles et des 'zones de chalandise'. L'artificialisation des sols s'est étendue en conséquence le long des axes routiers principaux, faisant apparaître en peu d'années, en marge des centres urbains, des 'zones' commerciales et d'activités souvent de piètre qualité paysagère.

La frange Sud de l'agglomération belfortaine, le long de la D19 (Sevenans, Andelnans, Danjoutin), constitue un de ces exemples caractéristiques de ce que d'aucuns ont appelé 'la

24

De gauche à droite :

Orthophotographies de la vallée de la Savoureuse à hauteur de Sevenans en 1957 (IGN) et 2013 (CAB).

ZAD de Sevenans, étude paysagère (Conseil général du Territoire de Belfort, AUTB, Atelier de l'île paysagistes, 1988).

Article paru dans Le Pays le 22 février 1996, au sujet du devenir de l'ancien abattoir municipal de Belfort.



France moche', où l'implantation désordonnée d'architectures 'rapides' a produit en deux décennies des couloirs commerciaux standardisés.

Les éléments récurrents qui contribuent à abaisser le niveau de qualité perçue sont notamment l'utilisation peu rationnelle du foncier, la multiplication des accès et dessertes sans vision d'ensemble, la prolifération des enseignes et de l'affichage publicitaire, ou encore la présence d'emprises au statut incertain et parfois délaissées.

Si l'on peut avoir au premier regard l'impression que « ce chaos sort de terre tout seul », ici comme ailleurs il est bien la résultante « de rapports de force politiques, de visions idéologiques, de cultures techniques. »<sup>4</sup> Les empires de la grande distribution, avec leur kyrielle d'enseignes spécialisées, figurent de fait parmi les principaux aménageurs des secteurs périurbains.

### Construire la ville sur la ville : l'expérience European

En 1995, alors que l'abattoir municipal de Belfort – construit à la fin des années 1920 – vient d'être abandonné et que la

fermeture de l'usine d'incinération est actée, la quatrième édition du concours d'architecture European se saisit de la question des 'grandes réserves foncières et patrimoniales' en frange des centres villes. Au-delà du site de l'abattoir qui est proposé à la réflexion, c'est bien un effet de levier sur toute l'entrée Sud de Belfort qu'escompte la municipalité.

Plusieurs dizaines d'équipes internationales de jeunes concepteurs répondent à un programme qui comprend un équipement sportif et de loisirs, de nouvelles formes d'habitat intermédiaire, et la redéfinition des espaces publics en bordure de la Savoureuseuse. Parmi les propositions qui retiennent l'attention du jury, un vaste parc fédérant des programmes très diversifiés – existants et à venir – dans un écrin paysager dominé par la halle centrale conservée, ou encore un maillage viaire prolongeant la logique du tissu de faubourg au fur et à mesure de la libération des emprises industrielles, le long d'un parc linéaire en rive droite.<sup>5</sup>

Au début des années 2000, l'effervescence du concours retombée, c'est finalement un cinéma multiplexe qui prend ses quartiers dans l'élégante coquille vide de béton armé de l'ancien abattoir, complété par un restaurant franchisé.

1978 - 2018 : l'agence d'urbanisme du Territoire de Belfort a 40 ans

25



1978 - 2018 : l'agence d'urbanisme du Territoire de Belfort a 40 ans

25

**L'ŒUVRE D'OPHÈRE**  
 1000 divisions les  
 mages de Belfort  
 seront tous pures à  
 l'air de l'an 2000. Elle sera  
 complétée par un réservoir  
 ultra moderne en dehors  
 des implantations existantes  
 à Belfort, devant  
 servir à l'incinération. Dans  
 le même temps, les anciens  
 quartiers, notamment ceux du  
 second processus en devenir  
 en centre-ville et de la zone  
 Belfort propre, subiront des  
 mutations profondes et  
 leur quartier fera au sein de  
 la population un certain  
 nombre d'interrogations.

**DES LOGEMENTS**  
 Si le thème est « Construire la  
 ville sur la ville », la municipalité  
 se doit de transformer le site en  
 complexe urbain et de le  
 bâtir. Les Belfortains  
 voudront pouvoir s'y promener,  
 traverser une zone où débiter  
 ou il fait bon vivre », espère  
 Jean-Pierre Chevènement. Celui-ci  
 veut aux jeunes architectes de  
 l'habiter. Si les logements  
 sportifs et les es-  
 paces de promenade préfé-  
 rent le terrain de base, il est  
 prévu de développer un  
 programme de logements au-  
 dessus du centre de  
 construction à respecter par les  
 concepteurs. « Nous voulons  
 rendre les propositions, s'il  
 est en outre intéressé de

chemin et la disposition pro-  
 chaine de l'usine d'incinération  
 est pour laisser une partie  
 de la ville d'urbanisation  
 des sites.

« Dans les différents  
 comités de quartiers, des  
 gens qui se disent bien in-  
 formés mais n'y connaissent  
 rien commencent à lever les

doigts », résume François  
 Bricq, adjoint au maire chargé  
 de l'urbanisme. « Les loge-  
 ments, c'est une hypothèse  
 très vague dans les dossiers

présentés aux architectes. En-  
 suite, c'est un tout petit pro-  
 gramme. De toute façon, il  
 faut ne sommes pas satis-  
 faits de projet, nous nous

« hommes engagés à confier à  
 l'architecture une autre res-  
 ponsabilité à Belfort. Si on a des  
 logements à réaliser à Bel-  
 fort il y a d'autres endroits,  
 tel que, par exemple, le  
 Champ de Mars... »  
 Jérôme Grange, le directeur de  
 l'agence d'urbanisme, est le  
 plus catégorique : « Un  
 élément crucial de réussite a  
 été vu nécessaire car il  
 faut s'adresser à un grand  
 nombre de personnes et  
 la volonté des élus qui  
 déclenchent ces projets  
 doit être maintenue. C'est  
 tout. Mais le concours Euro-  
 peen devrait permettre d'af-  
 finer des facilités pour  
 construire des logements  
 ailleurs... »

**PLUSIEURS ANNÉES  
 D'ÉTUDES**  
 Pour l'année 2000, le projet est  
 en cours de réalisation. Les  
 plans sont prêts. Au cours des  
 dernières années, toutes les  
 études ont été réalisées sur  
 le site : une quarantaine  
 d'architectes ont travaillé  
 les deux : les jeunes archi-  
 tectes ont élaboré et pré-  
 senté les plans du bâtiment  
 et les anciens architectes, natu-  
 rellement la partie générale qui  
 permet d'adapter le bâtiment  
 à l'incinération. Avec la décou-  
 verte de cette coquille, l'ancien  
 est dirigé pour aménager un  
 grand équipement et construire  
 des logements en plus.  
 Si l'aménagement du quartier  
 est soustrait de l'air d'un  
 développement, il est déjà  
 les années à venir, la construc-  
 tion de logements intermé-  
 diaires, la partie générale  
 d'incinération. Avec la décou-  
 verte de cette coquille, l'ancien  
 est dirigé pour aménager un  
 grand équipement et construire  
 des logements en plus.  
 Si l'aménagement du quartier  
 est soustrait de l'air d'un  
 développement, il est déjà  
 les années à venir, la construc-  
 tion de logements intermé-  
 diaires, la partie générale  
 d'incinération. Avec la décou-  
 verte de cette coquille, l'ancien  
 est dirigé pour aménager un  
 grand équipement et construire  
 des logements en plus.  
 Laurent BOOM

Le bâtiment principal présente une apparence hybride, où une partie de la structure d'origine, bien que perturbée par l'ajout de volumes opaques, reste le marqueur et le principal élément d'identification du nouvel équipement. L'essentiel des espaces à ciel ouvert – hormis une piste cyclable le long de la rivière – sont, quant à eux, dévolus au stationnement automobile.

### La vocation commerciale s'affirme, l'urbanité tente de suivre

En 2003, l'extension de l'hypermarché à l'entrée Sud de Belfort enjambe et enserme la Savoureuse (vraisemblablement perçue comme une contrainte), interrompant du même coup la promenade sur berge. Si l'on songe à l'agrément qu'aurait pu offrir une galerie commerciale ouverte sur un espace partagé au bord de l'eau, on entrevoit ici une occasion manquée en terme de qualité d'espace pour le citoyen... mais aussi – du point de vue d'un grand groupe de distribution – d'« expérience client » pour le « consommateur ».

Soulignons toutefois l'urbanité acceptable de cet ensemble mixte aux portes du faubourg belfortain (grande distribution,

équipements, activités tertiaires), si on la compare à la situation des zones périphériques. Le secteur a déjà partiellement fait l'objet d'investissements qualitatifs en direction des espaces publics. Très bien desservi, il touche l'extrémité Sud du pôle d'échange multimodal de la gare, avec de nombreuses potentialités encore ouvertes. Mais la 'friabilité' de l'occupation du sol crée des opportunités et suscite des initiatives diverses. Aux terrains en friche en attente de réemploi, s'ajoutent des activités probablement mutables à plus ou moins long terme. En plusieurs occasions, l'Agence d'urbanisme a eu à traiter de questions d'aménagement sur ce secteur. Aujourd'hui plus que jamais, il apparaît pertinent pour la collectivité de disposer d'un schéma directeur sur une emprise large – comprise entre la voie ferrée et l'autoroute –, afin de structurer des développements futurs, encore trop souvent envisagés dans des logiques individuelles.

### Un enjeu d'image relevé par le SCoT

Les secteurs d'entrée de ville appellent une requalification paysagère spécifique, dans un double souci d'attractivité et de

Projet urbain pour le faisceau des voies ferrées à l'entrée Sud de Belfort, maquette du diplôme d'architecte de S. Chappet (EAPLV, 1996).

Carnet d'esquisses, secteur de l'entrée Sud de Belfort (AUTB, années '90).

Étude de définition pour l'aménagement du site de Bellerive, photomontage (Communauté de l'Agglomération Belfortaine, AUTB, 2015).



qualité du cadre de vie. Particulièrement sensible aux portes de l'agglomération belfortaine, cet enjeu vaut également pour toutes les franges des villes et des bourgs.

De manière générale, il importe d'assurer pour ces secteurs une organisation cohérente, en liaison avec l'environnement bâti et non bâti. Cela implique souvent des réflexions et actions à l'échelle intercommunale.

Le SCoT du Territoire de Belfort (approuvé en février 2014) stipule que l'attention doit notamment être portée sur la limitation des linéaires bâtis, l'expression architecturale (implantation, volumes, matériaux, couleur...), la maîtrise de la publicité et des enseignes, l'accessibilité aux piétons et modes doux, la mutualisation du stationnement, la qualité des façades arrière et des zones de stockage, la végétalisation des voies et parkings.<sup>6</sup>

Quelle que soit la taille des communes, les Plans Locaux d'Urbanisme élaborés par l'AUTB traitent systématiquement de ces questions, non seulement du point de vue du développement local, mais aussi sous l'angle de la qualité des espaces.

1 / Olivier Barillot, intervention à l'occasion du lancement d'Europan 4, le 17 juin 1995 à Budapest.

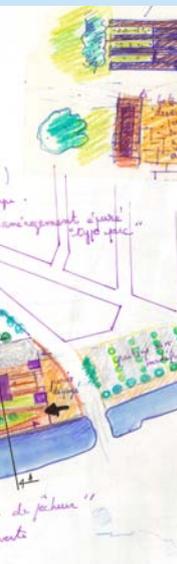
2/ Loi d'orientation du commerce et de l'artisanat.

3/ Avec la Loi de modernisation de l'économie (LME), et l'entrée en vigueur en 2009 des commissions départementales d'aménagement commercial (CDAC).

4/ David Mangin, La ville franchisée, formes et structures de la ville contemporaine (éditions de la Villette, 2004).

5/ Alain Pélissier, Europen 4, construire la ville sur la ville, session France (L'imprimeur, 1997).

6/ Schéma de cohérence territoriale du Territoire de Belfort, Document d'Orientation et d'Objectifs (2014).



aujourd'hui  
demain ?



**Europen 4, construire la ville sur la ville, session France**  
A. Pélissier (L'Imprimeur, 1997)

**La ville franchisée. Formes et structures de la ville contemporaine**  
D. Mangin (Éditions de la Villette, 2004)

**Requalification des espaces commerciaux. Retours d'expériences et premiers enseignements** (Certu, 2013)

**Comment la France a tué ses villes** - O. Razemon (Rue de l'Échiquier, 2016)

## Une forme de logement plébiscitée, qui se réinvente

« Où construire ? Comment éviter le gaspillage des terres ?  
Comment préserver le paysage ? »<sup>1</sup>

### Le choix de la maison individuelle, moteur migratoire

À partir du milieu des années 1970 avec le développement des réseaux routiers, la démocratisation de la voiture, la hausse des prix d'achat et des loyers, de nombreux foyers font partout en France le choix d'investir dans un pavillon en dehors de la ville, et de plus en plus loin.

Les habitants de Belfort et de son territoire connaissent aussi ce phénomène d'étalement urbain qui va augmenter le format de la quasi totalité des villages.

Ainsi, Belfort, à partir de 1975, observe une perte conséquente de ses habitants au profit du reste de l'agglomération et surtout de sa première couronne. Pendant les années 1980, les pertes belfortaines s'étendent largement au-delà. D'autres pôles secondaires comme Valdoie, Danjoutin, Châtenois-les-Forges, commencent alors également à perdre des habitants. Depuis 1990, la population de Belfort se stabilise voire baisse, et la croissance de la population de l'agglomération repose sur le périurbain en corrélation avec la production de logements individuels.

De gauche à droite :

La cité-jardin de la Pépinière à Belfort, photographie aérienne, vers 1936 (DR).

Maisons ouvrières à la Pépinière, croquis (AUTB/RS, 2014).

Observatoire photographique du paysage : rue Charlotte Perriand à Belfort (AUTB, 2011 et 2014).

Étude pour un projet de lotissement dans le quartier de la Miotte à Belfort (carnet d'esquisses AUTB, années 90).



Belfort 05 20 14  
LA PÉPINIÈRE



## Pratiques et symboliques du monde pavillonnaire

Les motifs d'attachement aux pavillons relèvent de la pratique (présence d'une cour et d'un jardin, liberté accrue dans la vie privée), et aussi de la symbolique (vie campagnarde, air plus pur...). L'habitat individuel est souvent le reflet d'un besoin d'intimité. Il symbolise aussi liberté et indépendance.<sup>2</sup>

Pourtant l'habitat individuel n'aboutit pas toujours à une qualité du cadre de vie satisfaisante, tant dans l'esthétique des espaces de vie que dans les relations avec le voisinage. Un pavillon au centre de sa parcelle peut par exemple avoir plus de vis-à-vis que des maisons de ville alignées sur la rue...

De plus, par rapport à l'habitat collectif, l'habitat individuel a un plus fort impact paysager, et consomme davantage d'espace, ce qui entraîne un coût plus important pour la collectivité, un accroissement de l'urbanisation des terres agricoles, ainsi qu'une augmentation de l'utilisation de la voiture.

Devenir propriétaire d'un pavillon reste un rêve pour une majorité de ménages. Mais cette forme d'habitat individuel est-elle réellement la plus adaptée à l'époque ?

## La maison individuelle a-t-elle encore un avenir ?

Le pavillon est donc de plus en plus souvent décrié au regard de certaines conséquences environnementales, mais il se situe incontestablement au plus haut des préférences. À l'heure des politiques urbaines visant à lutter contre l'étalement urbain, la question de l'avenir de la maison individuelle mérite d'être posée.

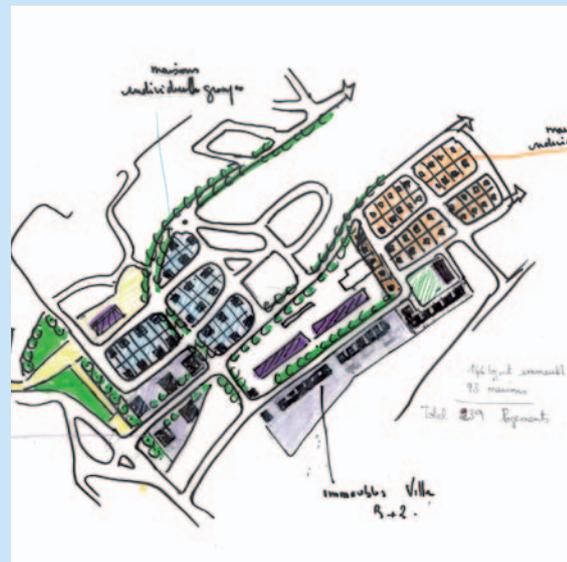
Pour ce type d'habitat, l'enjeu consiste à se développer sans trop s'étaler : en 40 ans, 27 km<sup>2</sup> ont été consommés à l'échelle du Territoire de Belfort, dont 9 km<sup>2</sup> au seul profit de l'habitat individuel, soit l'équivalent de la moitié de la superficie de Belfort.<sup>3</sup>

Nombre de réalisations démontrent qu'un habitat individuel plus dense et plus attentif à son contexte local peut favoriser à la fois l'intimité et les interactions sociales, sans créer ni enfermement, ni sentiment de promiscuité.



1978 - 2018 : l'agence d'urbanisme du Territoire de Belfort a 40 ans

29



## En zone dense, la maison individuelle n'a pas dit son dernier mot

Une intervention massive sur l'ensemble du périurbain serait compliquée. Mais, s'il est difficile d'envisager une transformation de quartiers pavillonnaires récents, elle pourrait être pertinente pour les ensembles pavillonnaires plus anciens des proches périphéries urbaines.

Dans ces territoires, la révision d'un PLU (plan local d'urbanisme), l'arrivée d'un transport collectif performant, le vieillissement de la population ou l'amorce d'un renouvellement générationnel, sont autant d'éléments favorables au lancement d'une réflexion collective sur la mutation d'un quartier<sup>4</sup>.

Des études menées sur des constructions 'intermédiaires' comme les maisons mitoyennes ou du petit collectif (bâtiment de 4 logements maximum) démontrent que le confort de tels habitats peut surpasser celui de l'habitat individuel classique. Pour ce faire, les différents espaces extérieurs privatifs ou partagés (jardins, terrasse, accès, emplacements pour la voiture...) doivent être particulièrement soignés. L'articulation de ces espaces entre eux est également fondamentale.

Aujourd'hui, les professionnels de l'habitat doivent faire muter leur modèle économique, et cela passe par des opérations plus denses, ou encore par le développement de logements individuels sur des parcelles déjà bâties.

La division parcellaire pourrait être une des solutions d'avenir et a fait l'objet d'un rapport de recherche du ministère de l'Écologie en 2012<sup>5</sup>. En intervenant au sein des tissus pavillonnaires existants, ce procédé constitue une nouvelle filière de construction de la ville, reposant sur le principe que l'habitant est « producteur de terrains ».

Pour concevoir ces nouveaux schémas, l'AUTB accompagne les communes dans l'élaboration de leurs futures opérations d'aménagement ou même dans la prospection des terrains et l'identification des 'dents creuses' – espaces non construits au sein de l'emprise urbaine – potentiellement constructibles sans effet aggravant sur l'étalement urbain.

30

Vue aérienne simulée de l'opération immobilière 'L'orée du Mont' à Belfort : lots individuels et logements mitoyens de type intermédiaire (Atik Résidences, DR).

Simulation d'impact paysager, en termes de volumes, d'un lotissement à Évette-Salbert (AUTB, 2015).

Esquisse pour des orientations d'aménagement, Plan Local d'Urbanisme de Sermamagny (AUTB, 2012).



1/ Le maire, l'architecte et l'habitat individuel (ouvrage conçu par la commission Maison Individuelle de l'Ordre des architectes, 2007).

2/ H. Raymond, N. Haumont, M-G Dezès, L'habitat pavillonnaire (L'Harmattan, 2001).

3/ Source DGFI 2011, fichiers fonciers / réalisation DREAL Franche-Comté 2013 / traitement AUTB.

4/ Sylvain Petitet, Densifier l'habitat pavillonnaire : des démarches individuelles aux projets collectifs (Métropolitiques, 20 mars 2013) <http://www.metropolitiques.eu/Densifier-l-habitat-pavillonnaire.html>

5/ D. Miet, « Démarche Bimby : l'habitant producteur de terrain, nouvel acteur stratégique du PLU » (revue Urbanisme n° 386, p. 19 21).



**Guide de l'habitat individuel, recommandations aux concepteurs, promoteurs et lotisseurs d'un ensemble de maisons**  
(EPA de Cergy-Pontoise, 1995)

**L'habitat pavillonnaire** - H. Raymond, N. Haumont, M-G Dezès  
(L'Harmattan, 2001)

**Pour des lotissements de qualité** (DDE 85 et CAUE de Vendée, 2001)

**Pour un habitat dense individualisé** (CERTU, 2009)

**Trilogie vertueuse : densifier les lotissements existants** - Flore Bringand  
(Editions Recherches, 2013)

## Penser l'espace comme fait compétitif

« Tout se passe (...) comme s'il y avait eu, au moins, deux industries, la grande qui est, par excellence, mutation, aboutissement, miracle, évolution, avenir, production de masse – superstructure – et la petite, éparpillée à travers l'ensemble du territoire, longtemps majoritaire, sorte d'épidémie tenace, infrastructure diffuse à laquelle il faut joindre la masse des infiniment petits : les artisans indépendants des villes et des campagnes. »<sup>1</sup>

Pour comprendre l'espace économique, il faut d'abord se faire un peu historien.

À chaque époque le territoire est valorisé dans une perspective économique. Il est ainsi aménagé et chaque époque laisse des traces qui seront par la suite reprises ou délaissées : l'organisation urbaine, la logique de peuplement, le paysage sont mis en place par l'appropriation économique d'une géographie donnée.

Ainsi par exemple, l'économie issue du sol, l'agriculture, même si elle ne domine aujourd'hui ni en emploi ni dans le PIB<sup>2</sup> local, par sa seule emprise visible, identifie considérablement le Territoire de Belfort et ses composantes locales. Ce paysage du Territoire de Belfort est le résultat d'une intervention économique. Il témoigne de l'intelligence collective, d'une mise en valeur patiemment constituée.

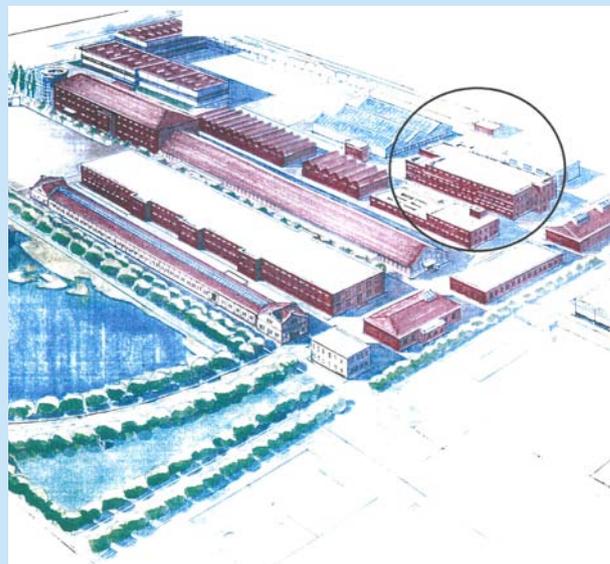
Dans les termes actuels, on peut transposer cette relation entreprise-espace en soulignant que l'activité sort encore largement du terrain auquel elle doit, sinon des ressources matérielles, du moins des ressources humaines, des services, des moyens d'échange de circulation, de communication, la fourniture d'énergie...

De gauche à droite :

Étude pour le bâtiment N° 5 du Technopôle de Belfort  
(Reichen et Robert & associés, 2000).

Plan du parc urbain d'activités Techn'Hom à Belfort (© Tandem).

Vue aérienne de la ZACom de Bessoncourt (DR, 2011).



De même, le marché local sera une raison d'être pour les services et le commerce. Il y a donc un écosystème local plus ou moins favorable selon les activités.

### **Le fait urbain, conséquence industrielle**

L'histoire économique marque avec netteté le Territoire de Belfort. Une région de confins et de passages, aux destinées incertaines, va s'éveiller vivement, en quasi pionnière des cycles de révolutions industrielles et techniques.

Notre propos est simplement de constater la présence encore perceptible du modèle industriel rural des filatures et des forges auprès d'une main d'œuvre paysanne, et l'héritage considérable de l'industrie lourde, forcément urbaine, qui a généré les quartiers et les services de Belfort au tournant des XIX<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup> siècles. L'urbaniste, s'il en perd même souvent la notion, travaille encore dans ce cadre.

Les actes d'aménagement provenant des entreprises qui sont mis en pratique dans le Territoire sont le fait des précurseurs de Beaucourt, Grandvillars et d'ailleurs. Plus tardifs à Belfort,

on les retrouve dans la même forme germanique qu'à Mulhouse, d'où ils proviennent, eux-mêmes influencés des modèles prussiens ou anglais : autour de l'usine, des cités, des équipements scolaires, sociaux, culturels et cultuels...

Ils sont accompagnés du processus plus spéculatif du faubourg : immeubles locatifs, commerces, cabarets, entrepôts mêlés aux terrains maraîchers. Le phénomène urbain change alors de format et la municipalité acquiert les moyens de prendre en main l'organisation de l'espace, avec une véritable pratique urbanistique.

### **Les zones industrielles et commerciales**

Pour ce qui est du temps plus récent des années 1970, l'action publique concernant l'entreprise va se transformer en politique foncière de l'offre. C'est d'abord une course à l'espace : il faut plus de terrains et, comme cela prévaut dans cette période, la réponse prend la forme de zones.

Les premières zones industrielles sont périphériques, placées sur les axes (la route, le canal, le rail) et initiées par la chambre de commerce. Les impacts sont externes, alors que longtemps

1978 - 2018 : l'agence d'urbanisme du Territoire de Belfort a 40 ans

33



l'industrie fut au cœur de la ville.

Cela devient aussi un phénomène culturel lorsque les zones commerciales se dessinent avec une attractivité liée à la mobilité des ménages. Grandes surfaces, vastes parkings, regroupements d'enseignes... ces zones sont de forts foyers d'attraction installés dans des 'no man's land' aux conditions d'accès suffisantes. Ce ne sont pas des actes d'aménagement exemplaires ; leur brutalité pose problème à l'urbaniste... et ils se sont imposés à lui.

C'est enfin une course aux ressources fiscales que les communes se disputent rudement... phénomène qui n'est pas terminé, en dépit des apaisements fournis suite à la transformation, en 2010, de la taxe professionnelle (ancienne patente) par la contribution économique territoriale qui devait bloquer le jeu délétère des concurrences au sein du périmètre local.

### Penser l'espace comme fait compétitif

Ce changement fiscal sert de déclic pour transformer la vision politique du développement économique. Celui-ci

sera d'abord mutualisé puisque les gains nouveaux sont partagés. Ce sont les intercommunalités et les EPCI<sup>3</sup> qui investissent dans les équipements. Les projets de la CAB<sup>4</sup> et du Conseil départemental se multiplient. Des structures intercommunales sont établies. Elles existent encore. De là datent les premières études sur l'inventaire, la qualité, la commercialisation des zones économiques, vraiment perçues comme interdépendantes.

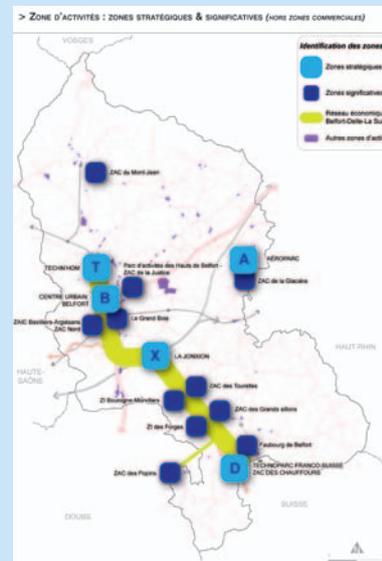
De là datent aussi les approches stratégiques attachées aux filières d'excellence : filière auto avec PSA, énergie et transport ferroviaire avec Alstom et GE. Autour d'appareils de production spécialisés dans la haute technologie, l'environnement général doit suivre en matière de formation, de ressources humaines, de réseaux, d'attractivité et de lisibilité métropolitaine. Les pouvoirs publics sont *de facto* partenaires des investissements et accompagnent les projets. Nous sommes à l'ère de la technopole.

Sommes-nous arrivés au temps d'un espace économique à la cohérence retrouvée ? Il est sûrement exagéré de le croire, même si la cohérence peut intégrer l'aléa économique, la crise, la concurrence...

Cartographie des zones d'activités stratégiques - SCoT du Territoire de Belfort, Document d'Orientations et d'Objectifs (AUTB, 2014).

Maquette de l'îlot Jonxion 1, ZAC gare TGV Belfort-Montbéliard (Reichen et Robert & associés, 2010).

Extrait de l'atlas des zones d'activités du Territoire de Belfort (AUTB, 2014).



L'action publique reconnaît clairement que l'économie mérite sa place dans l'organisation territoriale. Les sites sont hiérarchisés et définis sur des critères qualitatifs : espaces stratégiques et zones mixtes ne sont plus développés dans la confusion du passé. La qualité de l'environnement est bien comprise comme un bonus d'attractivité. L'espace urbain en tant que tel, centre-ville, artères commerçantes, lieux de travail diffus... a retrouvé sa qualité originelle de cadre performant d'activité, ce qui est essentiel.

1/ Fernand Braudel, L'identité de la France, chapitre III, Industrie et industrialisation.

2/ Produit Intérieur Brut, indicateur mesurant la production économique des ménages, entreprises et administrations.

3/ Établissements Publics de Coopération Intercommunale : structures qui regroupent plusieurs communes partageant des compétences administratives.

4/ Communauté de l'Agglomération Belfortaine, fusionnée en 2017 avec la CC du Tilleul et de la Bourbeuse pour former Grand Belfort communauté d'agglomération (53 communes).

**Communauté de Communes du Tilleul et de la Bourbeuse**



Statut de la zone : **RAC** ■ ZAIC

Libération : sans UF / Rays / SAUy

Création : 1993

Genre : ADEBT

Commission : SOUES

Création : SOUES et Aéroports

Surface (en ha) :  
Totale : 249,4  
Urbanisée : 14,1

Zonage (Mairie) : 1

Village  
à l'est de la commune de Fontaine.

Alcove  
depuis la D11, accès principal depuis la  
gare au nord de la commune.

Service  
Certification ISO 14001 - ISO 9001

Contribuez à la zone à  
jour de l'ARde :  
CC\_a6m\_vcoq@autb.fr

**Fontaine, Reppe et Fousseماغne**

Aéroports

Agence d'Urbanisme du Territoire de Belfort




Statut	Entreprises	Emplois
<b>Total</b>	<b>10</b>	<b>752</b>
<b>Agences</b>		
<b>Communes</b>		
<b>Services</b>		
<b>Industrie</b>	7	602
<b>Construction/TP</b>		
<b>Transport</b>	2	130
<b>Nouvelles technologies</b>		
<b>Activité NR</b>		

Statut	Entreprises	Emplois
<b>Total</b>	<b>10</b>	<b>752</b>
<b>Agences</b>		
<b>Communes</b>		
<b>Services</b>		
<b>Industrie</b>	7	602
<b>Construction/TP</b>		
<b>Transport</b>	2	130
<b>Nouvelles technologies</b>		
<b>Activité NR</b>		

Statut	Entreprises	Emplois	Statut	Entreprises	Emplois
Aéroport	4	38	Aéroport de Séez-Hulbeuse		
Activité	1	1	ASB		
Tram	28 lots	17 ans	Gare TGV Belfort-Mulhouse		
Transport en commun	30m	1 min	arrêt Aéroport 2 - L.A. de Belfort, Bour(CAD)		
Transport en commun	50m	1 min	arrêt Aéroport 3 - L.F. de Belfort, Bour(CAD)		
Transport en commun	50m	1 min	arrêt Aéroport 2 - L.F. de Belfort, Reppe		
Transport en commun	50m	1 min	arrêt Aéroport 1 - L.F. de Belfort, Reppe		
Transport en commun	50m	1 min	arrêt Aéroport 1 - L.A. de Belfort, Reppe(CAD)		
Transport en commun	50m	1 min	arrêt Aéroport 1 - L.F. de Belfort, Reppe		
Transport en commun	50m	1 min	arrêt Aéroport 1 - L.A. de Belfort, Reppe(CAD)		
Transport en commun	50m	1 min	arrêt Aéroport 2 - L.A. de Belfort, Reppe		
Transport en commun	50m	1 min	arrêt Aéroport 3 - L.A. de Belfort, Reppe		
Transport en commun	50m	1 min	arrêt Aéroport 3 - L.A. de Belfort, Reppe(CAD)		

Statut	Entreprises	Emplois	Statut	Entreprises	Emplois
1	Public Ciment	Inspection plastique automobile	200		
2	Aéroports Tilleul Fine	Développement, entretien	25		
3	Geoparc Alsace (SATE)	Fabrication de chauffages	115		
4	Walter Engineering	Maintenance industrielle	20		
5	AGILE House	Équipementier automobile	42		
6	Société nouvelle SAS	Équipementier automobile	51		

Atlas des Zones d'Activités



# 08 L'espace médian

## Portail du Nord Franche-Comté

**Barycentre** : n. m. (1928 de bary- et centre). Math. Point de l'espace affine, associé fonctionnellement à au moins deux points affectés de coefficients réels, et défini par extension de la notion de centre de gravité, d'inertie. <sup>1</sup>

### Après le virtuel, l'engagement du réel

Les chiffres le prouvent, l'espace médian a émergé. À ce jour y sont dénombrés 5 000 emplois et 60 entreprises dont 42 à la 'Jonxion' <sup>2</sup>... un grand chemin a été fait.

L'espace médian est, au départ, entre Bermont et Grandvillars et de Sevenans à Trévenans, un secteur rural équidistant de Belfort et Montbéliard, où s'entrelacent routes et infrastructures. Les terrains militaires y sont étendus.

Dès les premières réflexions relatives à l'aménagement global du Nord Franche-Comté, il va interpeller les planificateurs. Ceux-ci vont fluctuer de la 'ville nouvelle' de 80 000 habitants pour recentrer l'aire urbaine (1973) – une vision heureusement abandonnée – à une conception aujourd'hui plus tenable limitée à des fonctions spécialisées tournées vers le grand territoire... l'ensemble traité avec un niveau élevé d'intégration environnementale.

Ainsi un espace indécis, amorcé par les routes, l'UTBM<sup>3</sup> et le 1<sup>er</sup> régiment d'artillerie, relancé par l'implantation de la gare TGV et affirmé par celle de l'hôpital Nord Franche-Comté, a démontré sa pertinence pour implanter les équipements

36

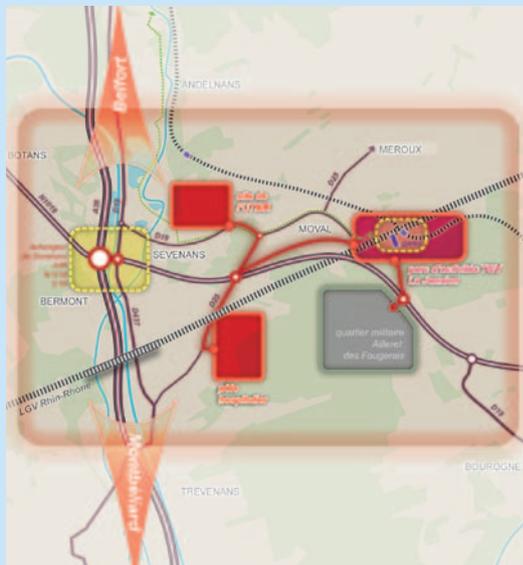
De gauche à droite :

Schéma de Cohérence Territoriale du Territoire de Belfort, Projet d'Aménagement et de Développement Durables (SM SCoT, AUTB, 2014).

L'échangeur de Sevenans (© leuropevueduciel / ADEBT, 2007).

Étude préalable d'aménagement d'un parc d'activités à Sevenans et Moval (CAB, Hannetel & Associés paysagistes, 2001).

L'immeuble Jonxion 1 en construction, parc d'innovation de la gare TGV Belfort-Montbéliard – vue depuis la RN 1019 (photo AUTB, 2013).



supérieurs demandant une forte accessibilité.

La synthèse s'opère entre les plateaux dédiés aux activités, les infrastructures, les grands équipements. Pas de grande opération de logement ni d'offre commerciale massive. Les territoires communaux conservent leur identité et la dimension naturelle sert de cadre au portail du Nord Franche-Comté désormais mis en place.

### Les suites à court terme

La difficulté d'un urbanisme volontariste est toujours, après un bon départ – soutenu par un engagement collectif exceptionnel – de tenir le rythme dans la durée et de poursuivre sur un niveau de qualité initialement haut placé.

Du point de vue immobilier, le programme de la 'Jonxion' attend une deuxième tranche de 20 000 m<sup>2</sup> destinée à un tertiaire intéressé par la facilité d'accès et par l'atout du TGV. La ZAC doit recevoir un établissement de santé. Les terrains d'une première tranche du parc d'innovation des Plutons<sup>4</sup> sont livrables.

Sous l'angle des infrastructures, la ligne Belfort-Delle sera mise

en exploitation en décembre 2018. L'échangeur de Sevenans est mis en chantier jusqu'au début de 2020. La Transjurane<sup>5</sup> est quasiment réalisée.

En qualité de grand équipement structurant, l'hôpital atteint son rythme de croisière depuis sa très récente entrée en fonction, début 2017.

Il semble que le deuxième temps opérationnel puisse conserver une bonne dynamique.

Une question se pose maintenant : celle de l'émergence d'un pôle de vie. À ce jour, les actifs affluent, de même que les usagers se multiplient. Chacun vit encore dans sa logique interne : les étudiants, les militaires, les personnels de santé, les usagers du TGV, ceux de l'hôpital, les actifs du lieu...

À partir de quand devient-il opportun de faire vivre ensemble tous les acteurs, avec un partage des fonctions et une offre de services mutualisée ? Ce d'autant plus que cet espace purement voué aux actifs sera cadencé par le rythme de vie très particulier du travail (déplacements aux heures de pointe, contrastes nuit/jour et semaine/week-end).

Une nouvelle étape de développement appelle l'implantation de services adaptés au site.



## Faire perdurer l'espace médian dans sa vocation de carrefour stratégique

L'espace médian a vocation double : d'une part ajouter au Nord Franche-Comté un site d'activité sélectif tourné vers les territoires transrégionaux ; d'autre part jouer un rôle équilibrant vis-à-vis du système local des centres villes.

Il faut donc d'abord garder un cap exigeant. Le foncier qui s'y aménage doit rester réservé à des activités sélectionnées, pouvant être tantôt cohérentes de par la centralité dans l'Aire Urbaine, tantôt influencées par le nœud d'échange grande vitesse/grande distance qui indéniablement distingue le secteur.

Toutefois, un dosage doit être respecté pour préserver les centres urbains de Belfort et de Montbéliard. Une 'aspiration' du territoire par l'espace médian serait problématique. Pour cela, deux logiques doivent se conjuguer. L'espace médian doit modérer les transferts internes d'activités généralistes, alors que les centres urbains eux-mêmes doivent relancer une offre immobilière de bon niveau, afin d'être en résonance favorable avec l'espace médian.

La fluidité d'accès doit aussi être bonifiée. À vrai dire, aujourd'hui, la voiture individuelle est très dominante, au point de retrouver ici ou là des difficultés de stationnement dignes d'un centre-ville, alors que l'espace abonde. La réouverture de la ligne Belfort-Delle va contribuer au désenclavement, avec le danger d'introduire des usagers supplémentaires. Une clé se trouvera probablement dans l'optimisation des services de transports en commun du Nord Franche-Comté.

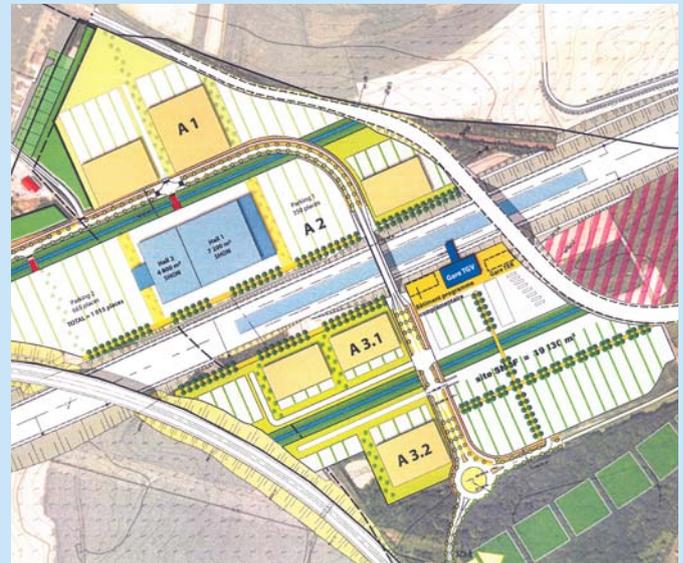
On observe que l'attractivité de la gare TGV couvre une zone d'attraction déjà forte : vers le Doubs, la Haute-Saône, nombre de communes du Haut-Rhin, le Canton du Jura. La réussite des implantations sur l'espace médian va conforter cette influence. Au-delà, le principal pari territorial est d'entraîner une dynamique multipolaire faisant jouer de concert les autres lieux forts du Nord Franche-Comté : pôles techniques de nouvelle génération, équipements et événements culturels, patrimoine d'exception...

La réalisation du TGV Rhin-Rhône a ouvert une porte qui se fermait petit à petit. Cette remise en relation avec les territoires métropolisés, est une chance inouïe qui autorise des ambitions dans tout le territoire desservi par l'espace médian, tant pour

Démarche partagée autour de la future gare TGV de l'Aire Urbaine, plan de masse indicatif (CG 90, Bécard & Palay, Est-Ingénierie, GPCI, ISIS, 2005).

L'Hôpital Nord Franche-Comté en construction derrière le viaduc LGV de la Savoureuse – vue depuis Bermont (photo AUTB, 2014).

L'Hôpital NFC et la vue sur la vallée de la Savoureuse (photo AUTB, 2017).



des équipements publics que pour la sphère économique privée.

1/ Dictionnaire Le Robert.

2/ Parc d'innovation Belfort-Montbéliard (sur la commune de Meroux), composé de la ZAC TGV et de la ZAC des Plutons.

3/ Université de Technologie de Belfort-Montbéliard, site de Sevenans.

4/ Du nom du système balistique nucléaire Pluton, auquel était destinée cette ancienne zone militaire rattachée à la base de Bourogne.

5/ Autoroute suisse reliant Bienne (Canton de Berne) à la frontière franco-suisse à Delle/Boncourt.



# Les bourgs-centres

## Comment maintenir le rôle d'équilibre territorial des petites villes

« C'est à partir de l'existant que nous devons penser un autre système. »<sup>1</sup>

### Des centralités historiques

Les petites villes ont toutes été modelées à la faveur d'une histoire particulière : une position géographique spécifique (Delle et Beaucourt pour leur situation frontalière, Giromagny au débouché de la vallée de la Savoureuse, Bavilliers

ou Valdoie dans leur proximité à Belfort), une base plus ancienne (Delle, étape sur une voie romaine, Rougemont-le-Château, fief médiéval), un développement industriel singulier (Giromagny et ses mines d'argent, plomb et cuivre, puis ses filatures et tissages, ou Beaucourt, Grandvillars et Delle pour des industries mécaniques), ou encore un passé militaire (Giromagny, sur la ligne de front lors des deux derniers conflits mondiaux).

Fortes de ces particularités, ces villes ont joué de longue date un rôle essentiel dans la structuration des territoires. Souvent adossées à une rivière, elles ont été le support des premières industries, de commerces et de services permettant de fédérer des villages proches et toute une population, dans un réseau de proximité.

L'industrialisation du XIX<sup>ème</sup> siècle a été un formidable accélérateur du développement urbain de ces villes. Les industries textiles ou mécaniques sont alors imposantes et accompagnées d'une urbanisation permettant de répondre aux besoins d'accueil d'activités économiques et de main d'œuvre. Elles ont laissé de nombreuses traces architecturales et urbaines, qui ont durablement structuré l'espace de ces villes.

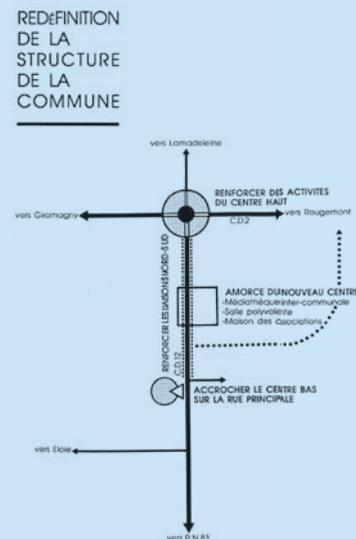
De gauche à droite :

Etueffont, bourg-centre, Étude préalable et principes d'aménagement (AUTB, 1990).

Vue aérienne de Giromagny (© ECTM, 2011).

Schéma de Cohérence Territoriale du Territoire de Belfort, Projet d'Aménagement et de Développement Durables (SMSCoT + AUTB, 2014).

Observatoire photographique du paysage : la place de la République à Delle en 1979 (en haut) et en 2014 (en bas) (AUTB).



## Des petites villes à la peine

Au fil du temps, les évolutions économiques et les choix d'urbanisation ont mis en difficulté les bourgs et leurs centralités. La fin de l'industrie textile dans les années 1960, l'arrêt d'une partie des industries mécaniques et le développement des agglomérations ont contribué à réduire l'attrait des petites villes. Depuis les années 1980, elles connaissent des évolutions démographiques défavorables, des pertes d'emplois, une vacance du parc de logements anciens et une désaffection globale de leurs centralités. Le développement des centres commerciaux dans des zones dédiées, à l'extérieur des bourgs, contribue également à la perte de vitalité des commerces de proximité et perturbe le fonctionnement des bourgs. Ceux-ci sont d'autant plus affectés qu'ils sont éloignés des grandes agglomérations et des pôles d'emplois importants.

Ils sont aussi le reflet d'une aire urbaine marquée par les changements de composition de son activité économique : naguère focalisée autour de l'industrie, ce territoire a fortement développé les emplois de la sphère présente<sup>2</sup>. Les conséquences en termes de migrations résidentielles

sont franches : les petites centralités perdent une partie de leur population au profit des villages qui les entourent sous la forme d'un développement résidentiel individuel. Les pôles secondaires concentrent, encore aujourd'hui, les commerces et services nécessaires à la population de leur aire d'influence, mais semblent être dans une phase d'ajustement de leur rôle.

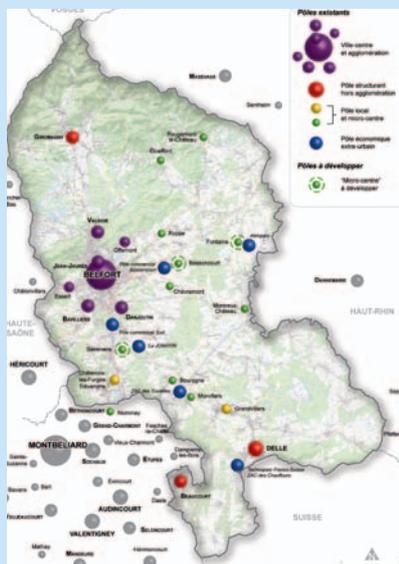
## Le rôle essentiel des bourgs dans l'équilibre et le fonctionnement des territoires

Depuis le développement industriel, ces bourgs ont tenu un rôle d'équilibre dans l'armature territoriale du Territoire de Belfort, par la spécificité des activités qu'ils apportaient et leurs complémentarités aux activités industrielles de Belfort ou de Montbéliard. La fin d'une partie des activités spécifiques (textile, mécanique de précision) a affaibli leur rôle tout en maintenant une partie des fonctions liées à l'accueil des populations.

Pour l'heure, les pôles secondaires du département ont été identifiés comme pôles d'appui au développement urbain et à la structuration du territoire. L'affirmation de ce polycentrisme

1978 - 2018 : l'agence d'urbanisme du Territoire de Belfort a 40 ans

41



dans le Schéma de Cohérence Territoriale du Territoire de Belfort vise à défendre la proximité des services contre la désertification, à contrer la dispersion de l'urbanisation et la surconsommation foncière, à offrir une meilleure confluence des déplacements favorable à la structuration des offres de transport en commun, et à orchestrer des dynamiques locales différenciées en matière de développement et d'attractivité.

Le rôle des bourgs dans le maintien de services, de commerces, d'emplois de proximité qui permettent l'animation d'une vie locale et la structuration du développement urbain est essentiel.

### Une intervention régulière

Maintenir les bourgs-centres dans ce rôle d'équilibre des territoires a été une préoccupation régulière depuis la fin des années 1970. À l'Agence d'urbanisme du Territoire de Belfort, cela s'est traduit par le questionnement de nombreuses thématiques : l'habitat ancien (étude pré-opérationnelle d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat à Valdoie), intervention sur les espaces publics des centres

(Valdoie, Delle), réflexions sur la restructuration des centralités (Bavilliers, Etueffont, Giromagny, Delle), réemploi des anciens bâtiments issus de l'époque industrielle (Morvillars), ou encore études sur la stratégie d'aménagement des centralités (Giromagny).

Ces travaux vont tous dans le sens d'un maintien du rôle d'équilibre territorial et de valorisation d'une proximité d'équipements et de commerces. En dépit de cet effort constant, retrouver une telle dynamique est aujourd'hui difficile, dans un département où, malgré un certain éloignement du pôle d'emploi belfortain, les distances tendent à se raccourcir par l'amélioration des voies d'accès et des infrastructures de transport en commun. L'aménagement des espaces publics, l'amélioration de la qualité de l'offre résidentielle, de l'offre d'espaces d'activités et de restructuration du commerce restent nécessaires.

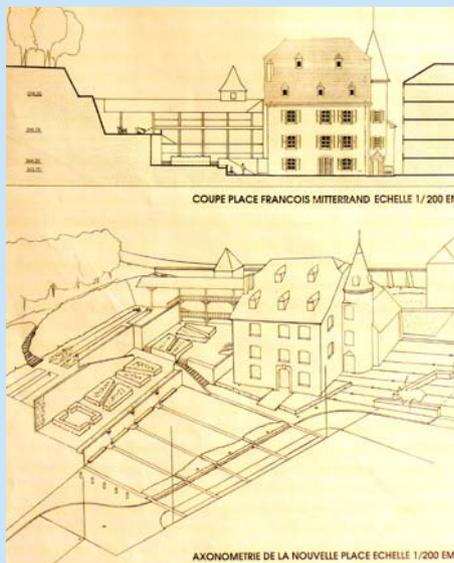
### Une préoccupation actuelle avec un sens nouveau

La volonté de maintenir et de renforcer la position des bourgs-centres est partagée par l'ensemble des acteurs locaux. La

Delle, Projet d'aménagement de la place de la mairie, coupe et axonométrie (AUTB, 1997).

Giromagny, Projet de revalorisation du centre-bourg de la communauté de communes de la Haute-Savoireuse (AUTB, 2004).

Giromagny, Revitalisation du centre-bourg, Atelier de projet des étudiants M2 ingénieurs paysagistes d'Agrocampus Ouest Angers (2017).



revitalisation des bourgs prend aujourd'hui un sens différent, à l'aune du besoin affirmé d'un développement urbain plus durable. L'intervention sur ces territoires au regard des nécessités de préservation de l'environnement, avec des réponses adaptées au changement climatique (optimisation des déplacements, économie des ressources et du foncier, isolation des immeubles d'habitat existants, réutilisation des espaces en friche, valorisation des initiatives locales et des paysages) donne un sens nouveau au rôle de ces bourgs dans la structuration des territoires.

Cette nouvelle perspective doit s'appuyer sur les richesses locales pour redevenir support de développement et relais économique, résidentiel et culturel des agglomérations.

L'évolution de la performance des infrastructures de réseaux numériques est à même d'offrir de nouvelles possibilités de développement économique, et de faciliter la vie quotidienne des habitants des bourgs éloignés des grandes agglomérations, là où les déplacements sont plus fréquents.

L'apport de solutions inventives et partagées entre territoires est susceptible de répondre plus efficacement à leurs particularités et de redonner ce rôle d'équilibre aux bourgs.

1/ Joan Busquets, urbaniste – Dossier sur les villes moyennes, Revue Urbanisme N° 403, hiver 2016.

2/ Les activités présentes sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes (commerces de proximité, services aux populations, artisanat, par exemple). Les activités non-présentielles sont déterminées par différence. Il s'agit des activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère.



**Aménager durablement les petites communes** (Certu, 2011)

**Espace rural et projet spatial** - X. Guillot  
(Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2011)

**Comment la France a tué ses villes** - O. Razemon (Rue de l'Echiquier, 2016)

**AMI centres-bourgs (État)** <http://www.centres-bourgs.logement.gouv.fr>

**AMI bourgs-centres (Région)** <https://www.bourgognefranche-comte.fr>

**Retours d'expériences sur des bourgs de Bretagne** <http://www.bruded.org/id-30-retours-d-experiences-pour-des-centres-bourgs-vivants-et-attractifs.html>

# 10 L'inter-territorialité

## Astronomie régionale ou tricotage territorial ?

Paul Claval en 1978 :

« On se préoccupe depuis quinze ans de favoriser la formation, dans cette zone urbaine, d'une organisation des services qui assure une desserte satisfaisante et évite les doubles emplois »<sup>1</sup>

L'inter-territorialité est le résultat des comportements mobiles des habitants, des entreprises et de tout ce qui est flux. Les modes de vie et de faire associent des lieux multiples, dessinant des espaces qui se retrouvent associés.

Le développement de la mobilité – on ne fera qu'évoquer l'usage universel de l'automobile – paraît aujourd'hui sans limite sous l'effet accéléré du multimédia qui irait même jusqu'à déterritorialiser nombre d'activités et services – c'est un autre problème. Mais *in fine* tout territoire est concerné par d'autres territoires, et de proche en proche les influences externes obligent à des choix, appellent une gouvernance.

### Le bassin de vie fusionnel

À la base, les pierres communales construisent les murs d'une maison commune appelée « bassin de vie ». C'est le domaine de la proximité, des liens forts et de la fréquence.

L'INSEE<sup>2</sup> en identifie quatre dans le département : Belfort, Delle, Beaucourt, Giromagny. À chaque bassin, sa ville centre : Delle et Giromagny se tournent vers Belfort ; Beaucourt est soumise à une attraction partagée avec Montbéliard.

44

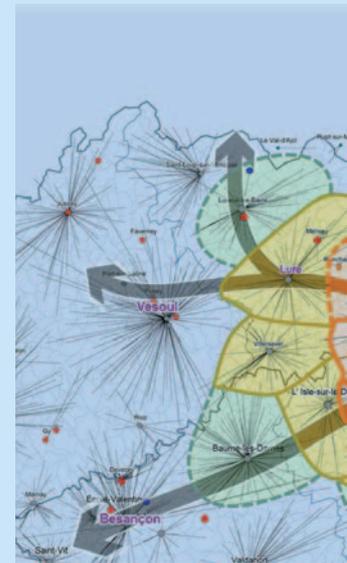
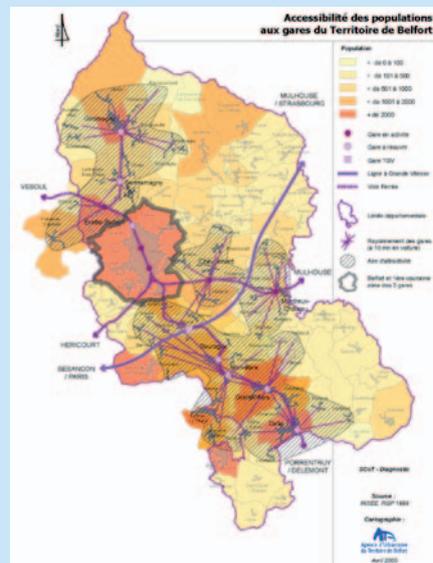
De gauche à droite :

Schéma de Cohérence Territoriale du Territoire de Belfort, diagnostic - Cartographie de l'accessibilité aux gares (AUTB, 2005).

L'Aire urbaine Belfort-Montbéliard-Héricourt-Delle (AUTB, 2006).

Cahiers de la mobilité (SMAU, 2006).

Réunion de l'association *Aire urbaine 2000* en 1984 (DR) / Séance officielle de création du Pôle métropolitain Nord Franche-Comté (Tim Platt pour PMA, 2016).



Ainsi se dessine nettement l'armature qui permet à l'espace belfortain d'exister. Cet espace est d'une nature très diversifiée : urbain et rural, montagnueux et en plaine, comtois et alsacien... chacun peut s'y spécialiser et jouer un rôle. Par les services administratifs, l'enseignement secondaire, l'emploi, le commerce, les transports en commun... le puzzle se tient solidement. La fonction préfectorale de Belfort est une réalité plus qu'administrative.

En matière d'aménagement du territoire, le SCoT<sup>3</sup> donne une logique d'ensemble pour la décennie, avec pour point de départ la préservation de l'équilibre multipolaire.

Une grande importance est donnée au chaînage des centralités, y compris les plus ténues. Parallèlement, trois intercommunalités ont été voulues par l'État pour administrer l'ensemble départemental : le Grand Belfort, le Sud Territoire, les Vosges du Sud. Elles correspondent à peu près aux bassins de vie. Leurs intérêts étant très liés, le Conseil départemental a fonction d'ensemblier.

D'autres structures intercommunales sont encore là pour répondre aux besoins fonctionnels et finissent d'étayer la gouvernance locale. On voit que la complexité reste de mise.

Cependant la complexité n'est pas un défaut ; elle est même nécessaire sur le terrain local où l'échange citoyen est direct, justifiant le maintien de l'unité de base : le niveau communal.

### Les ensembles indépendants du Nord Franche-Comté

La particularité du Nord Franche-Comté est le contact, voire le chevauchement entre les zones d'attraction de Belfort et Montbéliard, avec Héricourt en zone intermédiaire. C'est-à-dire que les pratiques quotidiennes d'un nombre significatif d'habitants et que le fonctionnement économique de certaines entreprises s'établissent sur cet ensemble géographique de 300 000 habitants, plus large mais encore assez proche pour que certaines fonctions y soient mutualisées. On peut même dire que ce potentiel économique peut justifier des fonctions qui resteraient inatteignables isolément pour les villes. Ce sujet est présent dès les années 1970, moment où se posent les grandes questions d'aménagement du territoire. Puis se mettent en place les institutions locales, lancées par les élus. Elles se font sous l'angle double du réalisme nécessaire aux grands projets (les fonctions universitaires, les implantations

1978 - 2018 : l'agence d'urbanisme du Territoire de Belfort a 40 ans

45



militaires, le TGV Rhin-Rhône) et dans la recherche d'un cadre formel à pérenniser. Aire-Urbaine 2000, le SMAU<sup>4</sup>, le Pôle métropolitain se succèdent donc. Ils constituent des espaces de dialogue centrés sur des compétences stratégiques. Une cellule administrative anime les projets. Ces structures ne procèdent pas d'une véritable territorialité et tiennent de la convergence des deux agglomérations, le plus souvent enclines à coopérer au cas par cas. Cela peut paraître décevant dans une perspective intégratrice, mais peu de responsables locaux s'orientent en ce sens. Le Nord Franche-Comté développe son potentiel par des réalisations majeures conduites dans un esprit d'indépendance.

### Les questionnements transrégionaux et suprarégionaux

La troisième sphère des inter-territorialités renvoie à un questionnement régional. Celui-ci est fondé sur diverses réalités. D'abord, le Nord Franche-Comté n'est pas au niveau des métropoles régionales ou européennes, même s'il dispose de certains attributs. Il doit donc veiller à ne pas disparaître de la carte des territoires attractifs. Ensuite, il est

très concerné économiquement par la mondialisation grâce à son industrie exportatrice de haut niveau qui exige un climat de développement et des infrastructures à fort potentiel. La lisibilité de cet espace et son accroche aux villes-mondes sont indispensables. Il y a nécessité d'une politique extérieure.

C'est ainsi que des partenariats sont épisodiquement constitués sur le terrain régional et ne passent pas nécessairement par la Région, comme l'illustre la problématique des intérêts partagés avec le Rhin supérieur, l'axe Mosellan et le transfrontalier. Les actions portées par ces partenariats ont trait à des corridors de flux et aux sujets qui s'y rattachent : enseignement supérieur, filières économiques, santé, culture, infrastructures.

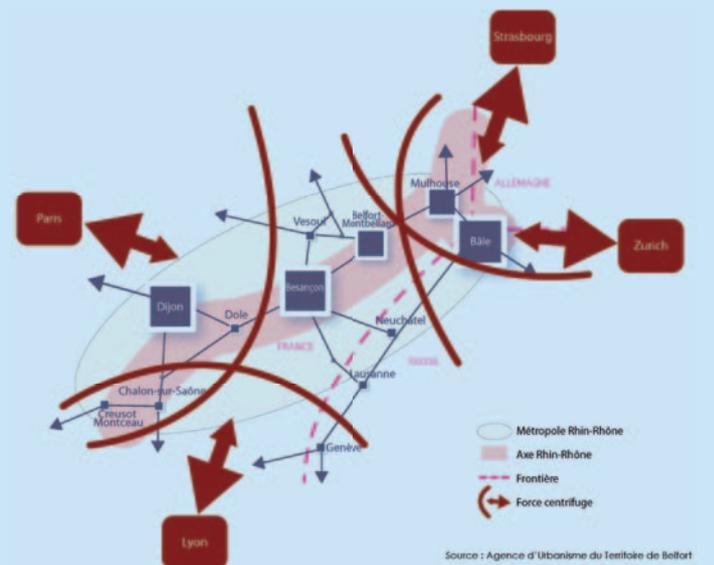
La problématique du Rhin supérieur est tournée vers le Sud-Alsace en poussant jusqu'à Colmar, avec Mulhouse et l'agglomération tri-nationale de Bâle. Pour le Nord Franche-Comté, il y est question de l'EuroAirport, des infrastructures ferroviaires, routières ou navigables. Les enjeux économiques sont liés aux synergies industrielles et aux fonctions supérieures de haut niveau.

Par sa position limitrophe, le Nord Franche-Comté n'est pas seulement focalisé sur un territoire régional dont les enjeux

Structuration métropolitaine de l'espace Rhin-Rhône (AUTB).

La Région Bourgogne Franche-Comté en quelques chiffres (sources IGN / INSEE / DGCL / DREAL).

Dynamiques territoriales en Bourgogne Franche-Comté : typologie des bassins de vie et localisation des pôles d'équipements et de services (ADUPM, AudaB, AUTB, AUSB, 2016).



paraissent distants. S'il est en lien avec Besançon, le rapport à Dijon est moindre et on peut trouver plus de sens dans une coopération avec Strasbourg, Bâle-Mulhouse, voire Nancy-Metz.

Rhin-Rhône, un corridor traversant plusieurs grandes régions, nous ramène à une prise de conscience qui a nourri la ligne nouvelle du TGV articulant l'axe Paris-Marseille au Sud-Alsace avec la Suisse. La LGV a valu un bond qualitatif énorme à la Franche-Comté : l'ouverture de ses portes au-delà de la région et la restitution du rapport à Paris.

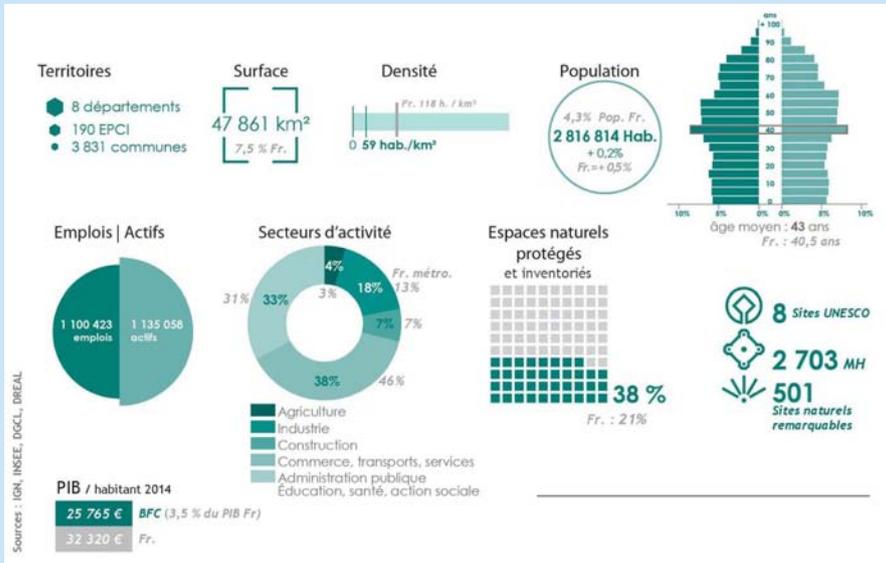
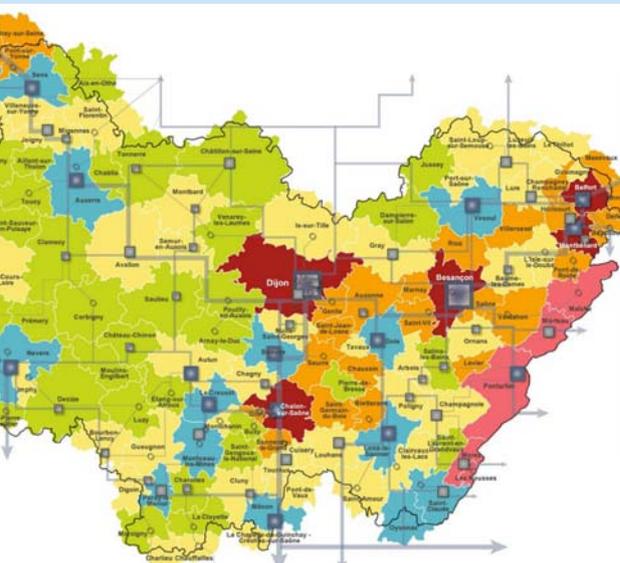
Dans une autre perspective, cette voie – comprise au sens large – aligne des territoires discontinus et aux partenariats faibles. Créer des liens, mobiliser un public, aller vers une culture commune, c'était l'objet de l'association Métropole-Rhin-Rhône. Il fallait doper les initiatives, à la manière d'un workshop ou d'une fabrique créative. À cette heure, le chantier est abandonné. Peut-être y a-t-il difficulté à travailler à plus de 200 kilomètres... un problème auquel risque aussi d'être confrontée la nouvelle région.

1/ Paul Claval, Haute Bourgogne et Franche-Comté, Atlas et géographie de la France moderne (Flammarion, 1978).

2/ L'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) collecte, produit, analyse et diffuse des informations sur l'économie et la société françaises.

3/ Le Schéma de cohérence territoriale (SCoT) détermine un projet de territoire en matière d'habitat, de mobilité, d'aménagement commercial, d'environnement... à l'échelle de plusieurs communes ou groupements de communes. Le SCoT du Territoire de Belfort a été approuvé en 2014.

4/ Syndicat Mixte de l'Aire Urbaine, structure porteuse de l'Aire urbaine Belfort-Montbéliard-Héricourt-Delle de 2002 à 2016.



# L'équipe de l'AUTB

en octobre 2017

*Président :*  
Damien Meslot

*Anciens présidents :*  
Roland Iffenecker, Daniel Pierquet, Denis Maire,  
Etienne Butzbach, François Bloc, Françoise Bouvier,  
Patrick Royer, Daniel Lanquetin, Hubert Belz.

*Anciens directeurs :*  
Didier Lecocq, Robert Igoulen, Emmanuel Leguy,  
Michel Senelet, Jean-Philippe Devillers, Jérôme Grange,  
Isabel Girault-Jammers.

Bruno Vidalie  
Directeur

Anne-Sophie Peureux  
Planification - Droit de l'urbanisme

Anne Quenot  
Planification - Environnement

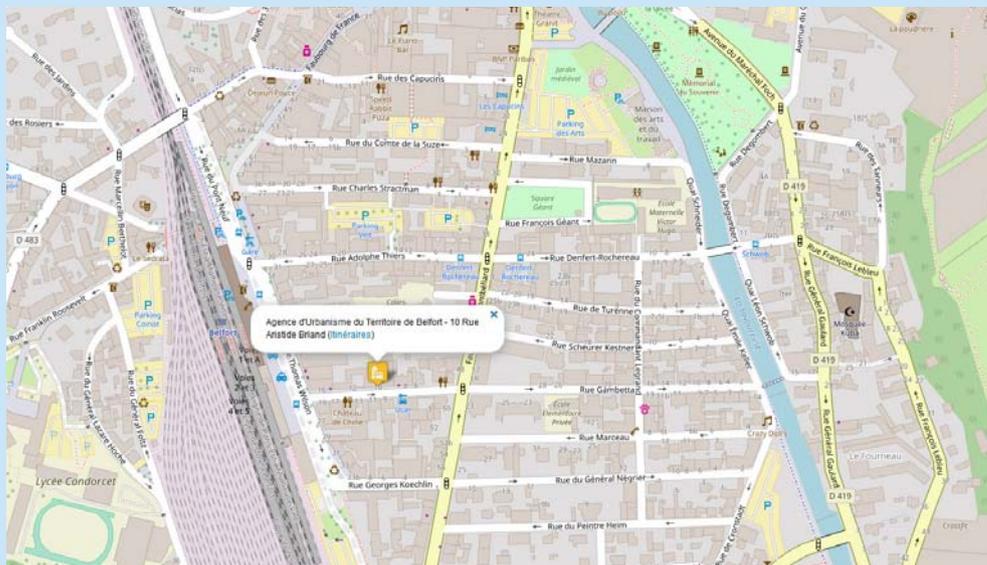
Dominique Brigand  
Éco-aménagement - Planification

Boris Loichot  
Géomatique - Espace économique

Laurence Ducommun  
Habitat - Politiques de la ville

Pedro Hermenegildo  
Démographie - Équipements - Modes de vie

Robin Serrecourt  
Projet urbain - Paysage



Julien Journeault  
Projet urbain - Patrimoine

Virginie Herzog  
Planification

Hélène Kauffmann  
Planification - Mobilités

Maryline Labattut  
Transports - Mobilités

Caroline Petit  
Analyses foncières

Béatrice Broslawski  
Attachée de direction

Véronique Bontemps  
Secrétariat

Caroline Demeusy  
Documentation

1978 - 2018 : l'agence d'urbanisme du Territoire de Belfort a 40 ans

49



### Directeur de la publication

Bruno Vidalie

### Rédaction

Dominique Brigand, Laurence Ducommun,  
Julien Journeault, Robin Serrecourt, Bruno Vidalie

### Recherche documentaire et saisie

Béatrice Broslawski, Caroline Demeusy

### Conception graphique et mise en page

Robin Serrecourt

### Relecture

Virginie Herzog, Julien Journeault

	1970	1980	1990		
<b>Lois &amp; institutions</b>		<b>1982</b> Premières lois de décentralisation	<b>1984</b> Association Aire urbaine Belfort-Montbéliard-Héricourt-Delle	<b>1992</b> Réseau de villes Rhin Sud	<b>1999</b> Création de la CAB
<b>Infrastructures</b>		<b>1975</b> Autoroute A36	<b>1986</b> Plan de Déplacements Urbain	<b>1992</b> Fermeture de la ligne SNCF Belfort-Delle	
<b>Activités économiques</b>		<b>1977</b> Fermeture Forge d'Étueffont	<b>1980</b> Fermeture Ets Japy à Beaucourt	<b>1992</b> Fermeture Bull	<b>1993</b> Création du Technopôle à Belfort
<b>Équipements</b>		<b>1975</b> Centre commercial des 4 As	<b>1985</b> UTBM de Sevenans	<b>1989</b> Création des Eurockéennes	<b>1995</b> Centre de congrès ATRIA
<b>Projets urbains</b>		<b>1981</b> Faubourg de France piétonnier	<b>1982</b> Programme Habitat et Vie Sociale Résidences-Glacis	<b>1986</b> Plan couleur à Belfort	<b>1994</b> Concours European 4 (Abattoirs de Belfort)
<b>AUTB</b>	<b>1978</b> Création de l'Agence d'urbanisme	<b>1979</b> Création de la Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU)		<b>1997</b> Rencontre nationale FNAU à Belfort : « Commerce & Modes de vie »	

Pour leur soutien à l'organisation de l'exposition et leur contribution à la publication du présent catalogue, l'AUTB remercie :

*l'Agence comtoise de coopération pour la lecture, l'audiovisuel et la documentation,  
le Centre régional du livre de Bourgogne,  
l'université de Bourgogne Franche-Comté,  
la bibliothèque universitaire Lucien Febvre,  
la commune de Beaucourt,  
la commune de Delle,  
les musées de Belfort,  
les archives départementales du Territoire de Belfort,  
le service communication de PMA,  
Tandem,  
Territoire habitat,  
les Carrés de l'Habitat.*

